



LE SG DE L'OPEP À PARTIR D'ALGER

« Le rôle de l'Algérie est vital pour conclure les grands accords »

P 16

CORRUPTION

Abdelkader Benmessaoud acquitté par le tribunal

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 17 octobre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5665 - 19^e année

DÉCLARATION D'ALGER POUR LA RÉCONCILIATION PALESTINIENNE



► Brahim Ghali salue une « réalisation historique »

► Guterres loue l'œuvre de l'Algérie et de son Président

P 5

LE PRÉSIDENT GARDE LE CAP SUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA DIGNITÉ DE L'ALGÉRIEN

« La lutte pour le citoyen est inlassable »

GRIPPE SAISONNIERE

Coup d'envoi de la campagne de vaccination

P 16

EXAMENS DE FIN DE TRIMESTRE POUR LES TROIS PALIERS ÉDUCATIFS

Le calendrier dévoilé

P 3

► Restauration de l'autorité de l'État, la fin du bricolage

LIRE EN PAGES 2 & 3



Ph : DR

HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA, CET APRÈS-MIDI À 16H00



Bassma du Paon, la candidate à battre

P 14

LES COURSES EN DIRECT



ACHAT DE VÉHICULE DE MOINS DE TROIS ANS

Voici les règles régissant le processus d'acquisition

P 4

RÉSTAUARATION DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT

La fin du bricolage

Est-ce véritablement l'annonce de la fin de la complaisance à l'égard des incompetents, médiocres et fraudeurs qui se trouvent à divers niveaux, parfois à des maillons décisifs, des services de l'État ? On est tenté de le croire quand on entend le Premier ministre, Aimène Benabderrahmane, affirmer que "la politique du bricolage c'est fini".



Les faits ont montré que «la politique du bricolage» n'est plus le «monopole» de personnes qui exercent des métiers, ou des fonctions, pour lesquels ils n'ont aucune qualification, et qui leur permettent de se remplir les poches tout en faisant profiter leurs sponsors et leurs proches. Rien n'exclut maintenant que le «bricolage» soit, dans certains cas, motivé par le sabotage.

On sait que des lobbies veulent maintenir le pays dans la dépendance aux importations pour les gains qu'elle leur procure. Ils pensent y arriver en bloquant les capacités humaines et les moyens du pays. Le message du Premier ministre- répondant aux questions des sénateurs lors du débat sur la Déclaration de politique générale du gouvernement- est adressé aux prédateurs, mais aussi aux récalcitrants qui persistent à perpétuer les pratiques d'avant, se mettant ainsi à contre sens de la dynamique de la relance effective des facteurs de sursaut de la

vie socio-économique du pays. Ces milieux hostiles au développement national voient d'un mauvais œil le fait que la facture des importations commence à se réduire, grâce à une démarche de rationalisation et à la lutte contre la surfacturation. Ils sont contre la politique de consolidation des capacités nationales de production et de promotion des produits locaux. Ils seraient même tentés de revenir au temps des importations de conteneurs pleins de pierres, accompagnés de fausses déclarations et de fausses factures, favorisant les fuites de capitaux et la dilapidation des deniers publics. En fait, la responsabilité de chacun est engagée pour appliquer les décisions et mesures adoptées dans l'ensemble des secteurs, notamment les plus importants et stratégiques, concernant les besoins du citoyen, comme la Santé, l'Éducation, le Commerce, l'Industrie, etc., sans oublier la gestion des affaires de proximité, qui touchent la vie quotidienne du citoyen (les services, les espaces publics, l'administration, etc.)

L'obligation de résultats doit être appliquée à tous les niveaux. Dans une ambiance dominée par l'état d'esprit imposé par les activités du secteur de l'informel, les atteintes à l'ordre public, dont certaines avaient fini par être banalisées et mises sur le compte des incivilités bénignes, même celles qui provoquent des accidents de la route ou des incendies, ou facilitent la spéculation ou le trafic de drogue, ont souvent été sous-estimées alors qu'elles constituent de véritables défis à l'autorité de l'État, comme pierre angulaire de l'édification de l'Algérie nouvelle chère du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Ces pratiques malsaines sont maintenant considérées comme des crimes graves contre lesquels le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a appelé à lutter avec rigueur. En présidant, samedi à Alger, l'ouverture des travaux d'une réunion avec les présidents et procureurs généraux près des cours de justice, au siège du ministère, le ministre a demandé aux procureurs

généraux de "lutter avec rigueur" contre ces crimes graves, en consacrant l'autorité de l'État et sa présence sur terrain pour que le citoyen se sente en sécurité", et "prendre les mesures nécessaires à l'encontre de toute personne attentant à la sécurité et la stabilité de la société, à la quiétude du citoyen ou à l'économie nationale et la santé publique". Ils sont également tenus de lutter contre les rumeurs, voire la désinformation, véhiculée par les réseaux sociaux.

Pour cela, l'opinion publique devra être informée de toutes les affaires préoccupantes et des mesures prises à travers la publication de communiqués de presse ou la tenue de conférences de presse, le cas échéant. Les observateurs ont certainement noté que les activités judiciaires médiatisées ont concerné aussi bien les réalisations du secteur de la justice, dans le cadre de sa réforme, que la lutte contre la corruption et les atteintes à l'ordre public, dont la spéculation, classées «crimes graves».

M'hamed Rebah

ALGÉRIE - JORDANIE

La réunion de la Commission mixte en perspective

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a indiqué que la visite du ministre jordanien en Algérie vient à point nommé pour « promouvoir les relations bilatérales », notamment après une longue absence due aux mesures liées à la pandémie de Covid-19. Lamamra a souligné dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume de Jordanie, Ayman Al-Safadi, qu'il y a de « nombreux accords entre les deux pays qui nécessitent leur mise en œuvre sur le terrain ». La rencontre a permis d'aborder les derniers préparatifs du Sommet arabe prévu à Alger les 1^{er} et 2 novembre prochains, a ajouté Lamamra qui a exprimé ses « remerciements au Royaume hachémite pour son appui à la réussite de ce Sommet ». Pour sa part, le chef de la diplomatie jordanienne a mis l'accent sur « l'importance » de sa visite en Algérie pour promouvoir les relations historiques et privilégiées liant les deux pays frères. Le ministre jordanien a indiqué avoir évoqué avec Lamamra, les relations bilatérales, soulignant « la volonté de la Jordanie de les développer au mieux des intérêts des deux pays frères ». Il a également fait état de « larges perspectives de coopération entre les deux pays dans divers domaines ». Al-Safadi a fait savoir, en outre, que les discussions avaient porté sur « la planification pratique pour la tenue de la Commission mixte algéro-jordanienne en vue d'examiner les perspectives de coopération dans les domaines de l'économie, du commerce, du tourisme, de l'éducation et de l'investissement. Plusieurs accords ont été évoqués qui font l'objet d'un dialogue pour élargir la coopération en matière d'enseignement et d'investissement, et dans le domaine médical et autres. « Il a été convenu de la mise en place d'un groupe de travail relevant des ministères des Affaires étrangères des deux pays », pour une adhésion plus large incluant « toutes les parties concernées par la coopération bilatérale dans tous les domaines », a souligné Al-Safadi. Le ministre jordanien a salué « le souci des Algériens d'œuvrer à la promotion de la coopération entre les deux pays frères ».

Sarah Oub

PALAIS D'EL-MOURADIA

Le Président reçoit le vice-Premier ministre, ministre jordanien des Affaires étrangères ...

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume de Jordanie, Ayman Al-Safadi. La rencontre s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.

... et le Secrétaire général de l'OPEP

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), M. Haïtham Al-Ghais. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf et du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. Il convient de souligner que le Secrétaire général de l'Opep effectue, depuis samedi, une visite de travail de trois jours en Algérie.

R. N.

RÉVISION DE LA LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

Le projet bientôt à l'examen du Gouvernement

Le Premier ministre, Aimène Benabderrahmane, a annoncé la finalisation de l'élaboration du projet de loi sur la monnaie et le crédit qui sera présenté dans les prochains jours en réunion du gouvernement. « Ce texte a connu des "amendements profonds" de nature à donner "une forte impulsion" au processus de réforme du secteur financier et bancaire, à travers la consécration de l'adoption des critères internationaux et des meilleures pratiques dans le financement de l'économie », dira samedi le Premier ministre, lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence de membres du gouvernement répondant aux questions et préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant la Déclaration de politique générale du gouvernement. Et à lui de souligner, en marge de son allocution, que « Cette

démarche est dictée par des impératifs d'adaptation aux mutations économiques et financières et aux défis techniques et technologiques, en sus de s'ouvrir à de nouveaux opérateurs ». Dans ce cadre, il a qualifié l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit de "clef de voûte" du processus de relance économique et de concrétisation de la diversification économique, à travers la promotion de l'inclusion financière, la mise à disposition de nouvelles sources de financement de l'économie, et le développement du marché financier. L'objectif étant de consolider la gouvernance de la Banque d'Algérie (BA), assurer son indépendance, élargir les prérogatives du Conseil de la monnaie et du crédit et renforcer sa composante. Il s'agit également de mettre en place un cadre juridique « amenant les banques à mettre en place des règles de gouvernance, et à créer des comités

dédiés à la stabilité financière et au contrôle prudentiel », a expliqué le Premier ministre. Et va permettre également un encadrement juridique des bureaux de change en Algérie. La révision de ce texte cherche l'ouverture de l'écosystème bancaire devant les banques en ligne et les prestataires des services de paiement, et l'élargissement des moyens de paiement pour englober la monnaie électronique. Par ailleurs, le projet d'amendement vise la consécration du financement islamique, en agréant les banques et les établissements bancaires opérant en la matière, l'inclusion des opérations bancaires relatives au financement islamique avec des produits et des prestations bancaires agréés par une instance charaïque nationale, tout en autorisant la création d'établissements bancaires exclusivement dédiés à la finance islamique.

M. Seghilani

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE :

« La lutte continue pour le rétablissement de la dignité du citoyen »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a présidé, hier au siège de la Cour suprême à Alger, l'ouverture de l'année judiciaire 2022-2023.



PH : DR

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, du président de l'Assemblée populaire nationale, du Premier ministre, du président du Conseil constitutionnel, du Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, du ministre de la Justice, garde des Sceaux, des membres du gouvernement, des conseillers du président de la République, des hauts responsables et cadres du secteur de la justice, ainsi que des diplomates. Dans son allocution d'ouverture, le président Tebboune a tenu, à priori, à saluer les magistrats pour leur abnégation et pour avoir porté cette noble mission qu'est la construction d'un État de droit. Et de rentrer, sans trop tarder, dans le vif du sujet pour faire une « évaluation » dans le secteur suite au processus de réformes engagé. Le chef de l'État a estimé

que l'Algérie a fait un pas de géant dans la réforme de son système judiciaire, et qu'il est temps, juge-t-il, d'accélérer la cadence pour se mettre en diapason avec les nouvelles mutations qu'a connues le pays. L'Algérie a-t-il dit, a enregistré des avancées significatives « dans la mise en œuvre des programmes prévus, notamment en matière d'adaptation des textes juridiques avec les principes constitutionnels. », avant de relever la nécessité de passer à une vitesse supérieure dans le rythme du travail pour se mettre sur la même cadence avec les nouvelles données sociales et économiques. Le Premier magistrat du pays n'a pas manqué, par la même de relever, « l'importance du tra-

vail législatif », tout en appelant « le gouvernement à accélérer la mise en place des tribunaux chargés des affaires de commerce » et à « voter les lois qui contribuent à sécuriser le climat des affaires ».

Il a affirmé, à ce sujet, qu'il est primordial de trouver « des mécanismes efficaces pour résoudre les conflits entre individus », assurant qu'il est de son devoir de veiller au respect et au rétablissement de la dignité du citoyen et de travailler sans relâche pour atteindre cet objectif, estimant, dans le même ordre d'idées, qu'il ne s'agissait pas seulement d'avoir de bonnes lois, mais de les traduire sur le terrain en toute transparence dans le respect des droits des indivi-

us, de manière à ce que le citoyen ait ce sentiment d'appartenance et de quiétude. Il s'agit là, explique encore le Président, « d'un des engagements que nous avons pris avec le peuple algérien et un devoir envers nos glorieux martyrs et leur sacrifice. ». Et d'ajouter : « les lois sont des mécanismes établis en vue d'améliorer le quotidien des citoyens et non pas un instrument de contrainte et d'obstruction. » Évoquant le processus de réformes ayant trait à la modernisation du secteur notamment avec la généralisation de la numération pour assurer la fluidité dans le traitement des dossiers, le président Tebboune a réclamé plus d'efforts pour faire face aux défis et assurer un service de qualité pour le citoyen, assurant que les lois établies sont une face nouvelle dans le service du département. Les textes incriminant les fake-news, les dilapidations de deniers publics, la lutte contre la spéculation qui est désormais un crime et non délit ont été adoptés dans le cadre de la politique de la moralisation de la vie publique, a souligné, le chef de l'État, rappelant que l'Algérie s'est engagée à réprimer toutes formes destructives et à garantir la dignité du citoyen algérien.

Brahim Oubellil

JUSTICE

Mohamed Loukal condamné à 5 ans de prison

La Cour d'Alger a condamné, hier, à cinq ans de prison ferme, l'ancien ministre des Finances, Mohamed Loukal, poursuivi pour des faits de corruption lorsqu'il était DG de la Banque extérieure d'Algérie (BEA). Également, la Cour d'Alger a confirmé le jugement de première instance de trois ans de prison ferme rendu contre le dénommé Mourad Soula (agent immobilier), et prononcé l'acquittement de l'ancien DG par intérim de la même banque, Rabet Azzedine. Quant à Loukal, plusieurs chefs d'accusation ont été retenus contre lui, dont la dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus avantages lors de l'acquisition d'un nouveau siège pour

la BEA à Hydra pour 110 milliards de centimes, tandis que l'expertise commandée a conclu que son prix ne dépassait pas 102 milliards centimes.

ABDELKADER BENMESSAOUD ACQUITTÉ

En revanche, le tribunal pénal du Pôle spécialisé dans les affaires de corruption financière et économique de Sidi M'hamed à Alger a acquitté l'ancien ministre du Tourisme Abdelkader Benmessaoud, en tant qu'ancien Wali de Tissemsilt, cité dans ses affaires de corruption. Abdelkader Benmessaoud était aussi poursuivi pour abus de fonction et octroi d'autorisations pour la conclusion de marchés

publics contraires à la réglementation en vigueur, dont un marché de réalisation de stades de proximité et des opérations d'aménagement de salles de projections et de conférences.

Le tribunal a également acquitté, dans la même affaire, l'ancien secrétaire général et président de la Commission des transactions de la même wilaya, ainsi que le directeur d'un bureau d'études ainsi que le chef du comité des transactions et de l'ouverture des enveloppes de cette wilaya. Ils avaient été poursuivis par la justice pour avoir « conclu des marchés publics en violation des lois et des dispositions législatives ».

Sarah Oub.

EXAMENS DE FIN DE TRIMESTRE POUR LES TROIS PALIERS ÉDUCATIFS

Le calendrier dévoilé

Le ministère de l'Éducation nationale a rendu public le programme des examens trimestriels pour les trois paliers de l'enseignement. S'agissant du palier primaire, les examens du premier trimestre sont prévus du 6 au 15 décembre prochain, tandis que ceux du deuxième trimestre du 7 au 16 mars 2023 et enfin ceux du troisième trimestre du 28 mai au 1er juin

2023. De ce qui est du palier moyen, le MEN a fixé la période entre le 4 et le 8 décembre 2022 pour la tenue des examens du premier trimestre, la période allant du 5 au 9 mars 2023 pour la tenue des examens du deuxième trimestre, et enfin la période du 21 au 25 mai 2023 pour l'organisation des épreuves du troisième trimestre pour les classes de 1ère année, 2e année et troi-

sième année moyenne, tandis que les élèves de 4e année moyenne passeront ces dernières épreuves entre le 15 et le 17 mai 2023. En ce qui concerne le cycle secondaire, les examens du premier trimestre sont programmés du 4 au 8 décembre 2022, ceux du deuxième trimestre du 5 au 9 mars 2023, et ceux du troisième trimestre du 21 au 25 mai pour les classes de 1ère année

et de deuxième année secondaire, et du 14 au 18 mai pour les classes de terminale. S'agissant, par ailleurs, des examens de rattrapage le ministère de l'Éducation a fixé les dates du 18 et du 19 juin pour leur tenue au profit des élèves du primaire, du 26 au 27 juin 2023 pour les élèves du moyen, et du 18 au 19 juin pour les élèves du secondaire.

Ania Nch

ARKAB ET LE SG DE L'OPEP À PARTIR D'ALGER « L'accord de l'OPEP+ est dans l'intérêt de l'économie mondiale »

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haïtham Al-Ghaï, ont affirmé que l'accord (Opep+) conclu le 05 octobre 2022 - baisse de la production de 2 millions de barils/jour- « est de nature à restaurer la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier international, dans l'intérêt des pays producteurs, de l'industrie pétrolière et de l'économie mondiale dans son ensemble ». Lors d'une réunion de travail et de consultation, qui s'est tenue hier à Alger Mohamed Arkab, et Haïtham Al-Ghaï à laquelle ont pris part des responsables du secteur de l'Énergie et des Mines ainsi que la délégation de responsables de l'OPEP et durant laquelle les deux parties « ont partagé des points de vue similaires sur la situation actuelle du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court et moyen termes ». Précise un communiqué du ministère de l'Énergie. Les deux responsables « se sont dits pleinement confiants quant aux retombées positives de l'Accord du 05 octobre 2022 adopté à Vienne visant à réduire la production globale de 2 millions de barils par jour à compter du 1er novembre 2022, de l'OPEP et de ses partenaires non-OPEP au sein de la Déclaration de Coopération ». Ce n'est pas tout. Arkab et Al-Ghaï « se sont félicités de l'adoption de l'Accord du 05 octobre 2022 : Il est de nature à restaurer la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier international, dans l'intérêt des pays producteurs, de l'industrie pétrolière et de l'économie mondiale dans son ensemble ». Ajoute la même source. Par ailleurs, le ministre de l'Énergie et des Mines et le secrétaire général de l'OPEP « ont également évoqué les défis majeurs auxquels l'industrie pétrolière mondiale fait face ainsi que les moyens de les surmonter par un renforcement de la coordination et du rôle stabilisateur du marché pétrolier par l'OPEP et ses partenaires au sein de l'OPEP+ ». À cet effet, Haïtham Al-Ghaï a rendu un « hommage appuyé au rôle constant et crucial de l'Algérie dans la conciliation des points de vue et la conclusion des accords majeurs de l'OPEP ». Pour rappel, le SG de l'OPEP et sa délégation effectue une visite de travail de trois jours en Algérie.

LE SG DE L'OPEP S'ENTRETIENT AVEC LE PDG DE SONATRACH

De son côté, Le PDG du Groupe pétro-gazier national, Sonatrach, Toufik Hakkar, a reçu hier, le secrétaire général de l'Opep, Haïtham Al-Ghaï. « Les deux responsables ont passé en revue les dernières évolutions que connaissent les marchés mondiaux du pétrole et du gaz ainsi que les démarches entreprises par les pays membres de l'OPEP visant notamment à assurer l'équilibre de ces marchés mondiaux », indique la compagnie dans un communiqué. Toufik Hakkar a, par la même occasion, fait un exposé portant particulièrement sur la stratégie de la Sonatrach, particulièrement ses projets à venir mais et aussi sa contribution en tant qu'acteur de premier rang dans le domaine des hydrocarbures.

Sarah. Oub.

ACHAT DE VÉHICULES DE MOINS DE TROIS ANS

Voici les règles régissant le processus d'acquisition

Dans le cadre de la Loi de finances pour 2023, les mesures relatives à l'achat des véhicules de moins de trois ans par les personnes physiques résidentes en Algérie, comme autorisé récemment par le gouvernement, sous le régime de droit commun, seront soumises à certaines obligations. Une loi explicite quant aux mesures admissibles en vigueur, au profit des bénéficiaires.



A lors que la fin de l'année en cours approche à grands pas, bon nombre de consommateurs s'interrogent déjà sur les conditions et modalités d'acquisition, et ce que prévoit la loi à cet effet, notamment pour certaines gammes de véhicules. Compte tenu du coût élevé de l'achat d'un véhicule neuf, beaucoup d'algériens vont en effet se rabattre sur cette opportunité, qui néanmoins, ne sera pas à la portée de toutes les bourses. Si la première exigence précise que les citoyens algériens seront autorisés à importer un seul véhicule tous les trois ans, une condition logique tout compte fait, ce nouveau PLF 2023 stipule que le paiement est à la charge du citoyen importateur, en déduisant un compte en devises, ouvert en Algérie. Jusque-là, rien ne porte à la confusion, étant donné que les potentiels consommateurs intéressés du moins pour la plupart, disposent d'un compte en euro, au niveau des différentes banques disponibles sur le territoire. Par ailleurs, dans ses précisions, le gouvernement a souligné que la personne qui importe le véhicule d'occasion doit résider en Algérie et utiliser le véhicule à des fins personnelles, et que l'importateur, entre autres, doit s'acquitter de tous les droits et frais prévus par la loi.

AVANTAGES FISCAUX, DROITS ET REDEVANCES

Parmi les catégories de véhicules qui seront soumises à ces nouvelles conditions, les voitures électriques et hybrides. À cet effet, un allègement fiscal sera offert aux acheteurs désirant passer à ce genre de voitures écologiques à zéro émission. Le gouvernement entend ainsi accorder

plusieurs avantages fiscaux au profit de l'importation de cette gamme précise. D'autres explications ont été annoncées, quant au dédouanement programmé de ce point de vue, à savoir que le dédouanement de ce type de véhicules se fera par un paiement partiel ou intégral des droits et redevances, aussi bien pour les véhicules hybrides qu'électriques. Enfin, concernant les voitures classées selon leur puissance, la nouvelle loi a adopté des critères qui seront applicables, comme suit : Le paiement sera fixé à 20 % du montant des droits et redevances, pour les véhicules dont la cylindrée est supérieure à 1 800 centimètres cubes, égale ou inférieure à 2 000 cc, précise le PLF 2023. Une mesure qui inclut également les véhicules d'une cylindrée supérieure à 2000 cc et égale ou inférieure à 2500 cc, avec le paiement à hauteur de 50% du montant des droits et redevances dus. Pour les véhicules d'une cylindrée supérieure à 2500 cc, le projet de loi prévoit de payer tous les droits et frais dus.

D'AUTRES FORMALITÉS TRÈS ATTENDUES PAR LES CONSOMMATEURS

L'achat d'une voiture est un achat important, notamment pour les citoyens moyens. Une transaction parfois complexe impliquant un contrat, un financement, une garantie et bien d'autres paramètres. Des aspects parfois spécifiques, en vertu de la loi, que les consommateurs algériens

appréhendent fortement, loin de toute supposition hasardeuse, surtout lorsque des intermédiaires de différents services interviennent dans ladite transaction. Entre remises, fourchettes des prix, les assurances et tous types de formalités et restrictions, et est-ce que certains facteurs seront soumis à des modifications. Des aspects techniques que le consommateur anticipe déjà, compte tenu des craintes liées à la bureaucratie traditionnelle, qui a longtemps mis en péril le bon fonctionnement de ce genre d'opérations d'achat. Reste à savoir désormais si cette procédure sera longue, ardue et fastidieuse, quels seront les modes de paiement, et qu'en sera-t-il des autres facilitations et des frais supplémentaires prévus à cet égard, et quelles seront les pénalités et autres sanctions envisagées à l'égard des pratiques trompeuses et déloyales. En attendant, les Algériens se posent énormément de questions. Ces nouvelles mesures entraîneront-elles une baisse des prix ? Les simulations vont bon train quant à ces éventuelles opérations d'importation, compte tenu des taux de change variables, des droits de douanes, des différentes taxes, sans parler des moyens de transport et tout autre engagement que l'Algérien désire plus que jamais connaître, histoire de savoir si oui ou non il peut d'ores et déjà aspirer à des jours meilleurs, et acquérir un jour un véhicule, qui demeure pour beaucoup, un luxe difficile à atteindre.

Hamid Si Ahmed

AGENCES DE LA BNA

À L'ÉTRANGER

Bientôt des guichets pour la finance islamique

Le directeur général de la Banque nationale d'Algérie, Mohamed Lamine Lebbou, a affirmé que la BNA entend ouvrir prochainement des agences en Mauritanie et au Sénégal, annonçant à ce titre l'ouverture au sein des agences à l'étranger de guichets dédiés à la finance islamique. En effet, en marge de la cérémonie de lancement d'une agence de la finance islamique et l'inauguration d'un siège de la direction régionale de la BNA à Ghardaïa qui regroupe huit agences situées à Ghardaïa, El-Meniâa et Laghouat. Lebbou a indiqué également que la Banque nationale d'Algérie ouvrira au sein de ses agences à l'étranger des guichets dédiés à la finance islamique. «Ce déploiement de notre institution financière à l'étranger vise en premier lieu à encourager l'exportation et à accompagner les opérateurs économiques algériens dans l'accès aux marchés des pays du sud de notre continent africain», a-t-il souligné. Accompagné du wali de Ghardaïa, Abdallah Abinouar, des élus et autres responsables des agences du réseau de banque affiliées à la BNA de Ghardaïa, Lebbou a soutenu que la mise en place de l'activité «finance islamique» répond aux attentes et doléances de nombreux algériens exprimant leur préférence pour les produits conformes à leur conviction religieuse. Pour les responsables de la BNA, l'ensemble des produits de la finance islamique proposés sont commercialisés après l'avis du Haut conseil Islamique, des édits (fatwas) des Oulémas, des conseils internes et autres comités consultatifs locaux pour assurer et garantir le respect de la Chariâ dans leurs opérations bancaires. Pour rappel, pas moins de 65 guichets dédiés à la finance islamique ont été créés à ce jour au niveau des agences BNA sur l'ensemble du territoire national avec un personnel pluridisciplinaire formé au préalable.

Sarah O.

AÉROPORT INTERNATIONAL DE SÉTIF

6000 euros saisis sur une passagère

Les services des Douanes ont procédé à la saisie d'un montant de 6000 euros, après une opération de fouille corporelle sur une passagère à l'aéroport international de Sétif, a indiqué hier, un communiqué de la Direction générale des Douanes. Les agents de l'Inspection principale de contrôle des passagers à l'aéroport international de Sétif "8 mai 1945", « ont saisi un montant de 6000 euros, après une opération de fouille corporelle sur une passagère », précise le communiqué. La même source, a tenu à rappeler que "les agents des Douanes algériennes sont mobilisés jour et nuit pour accomplir leur devoir professionnel, notamment dans le cadre de la répression des infractions commises en violation de la législation et de la réglementation relatives à la circulation des capitaux de et vers l'étranger".

R. S.

PROJET DE RÉFECTION DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

Le tronçon « Djebahia » livré dans 15 jours

Les travaux de réfection du tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la localité de Djebahia, à environ dix kilomètres au Nord/ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, sur une distance de quatre kilomètres, lequel tronçon à pour rappel, été le théâtre de plusieurs accidents de circulation ayant coûté la vie à plusieurs usagers et cela est dû essentiellement au mauvais état de la chaussée avançant à une cadence appréciable. Suite au nombre effrayant d'accidents de la circulation survenus sur ce tronçon de l'autoroute, les autorités compétentes ont décidé de fermer à la circulation

ce dernier pour les véhicules poids lourds, avant d'entamer les travaux de sa réfection. Hier, et à la première heure de la journée le premier magistrat de la wilaya, en compagnie de son directeur des travaux publics, a effectué une visite d'inspection des travaux. Sur les lieux le wali de Bouira, a instruit les responsables de l'entreprise en charge des travaux de respecter les normes des travaux mais aussi respecter les délais de la livraison de ce tronçon, un délai qui ne dépasse pas les 15 jours. L'état d'avancement des travaux est estimé à plus de 70%. Le wali avait aussi insisté auprès de l'entreprise réalisatrice des

travaux afin de renforcer les équipes qui y interviennent de livrer le tronçon dans les délais impartis. À travers cette sortie de travail, les responsables en question ont marqué plusieurs haltes dans plusieurs chantiers du tronçon de l'autoroute notamment celui reliant l'autoroute Est-Ouest à la wilaya de Tizi-Ouzou. Le premier tronçon est celui joignant la région de Djebahia dans la wilaya de Bouira et sa voisine Draa El Mizan à Tizi-Ouzou. Les travaux de ce tronçon distant de douze kilomètres, demeurent à l'arrêt depuis 2014 et ce suite à des oppositions des propriétaires terriens. Sur les lieux, le wali a

pris langue avec les propriétaires terriens en question dans le but de trouver des solutions. Abdelkrim Laamouri a pris des mesures adéquates sur place et a instruit les responsables concernés de prendre toutes les mesures afin de relancer les travaux de ce tronçon autoroutier. La dernière halte de la délégation de la wilaya était les travaux de la réalisation d'un viaduc distant de 968 ML, au niveau de l'échangeur joignant la wilaya de Tizi-Ouzou à l'autoroute Est/Ouest. Ici l'état d'avancement des travaux est estimé à plus de 75%.

Omar Soualah

DÉCLARATION D'ALGER POUR LA RÉCONCILIATION PALESTINIENNE

Brahim Ghali salue une « réalisation historique »

Le président de la République sahraouie, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a adressé une lettre au président de la République, Abdelmajid Tebboune, à travers laquelle il a salué la Déclaration d'Alger en faveur de la réconciliation nationale palestinienne et a tenu à mettre en avant le rôle axial s'inscrivant en droite ligne avec les positions de principe ancrées sur les scènes nationale, régionale et internationale et a qualifié cette démarche de « réalisation historique ».

Dans cette lettre, le président sahraoui a salué tous ceux qui ont contribué à ce noble effort couronné par la Déclaration d'Alger en faveur de l'unification des rangs palestiniens.

Ce dernier a écrit « Alors que nous félicitons nos frères palestiniens pour cette réalisation historique, il nous incombe d'abord de féliciter chaleureusement le peuple et le gouvernement de la grande Algérie, sous votre conduite éclairée, pour cette remarquable démarche, qui n'est pas étrangère à l'Algérie, dont nul n'ignore l'attachement à ses positions de principe en faveur de toutes les justes causes dans le monde », affirmant que « Ces nobles positions ont, depuis toujours, été celles de l'Algérie, qui déjà en 1988



PH: DP

abritait la proclamation de l'État de Palestine, et qui est demeurée attachée au droit du peuple palestinien à la liberté, à l'autodétermination et à l'indépendance ».

Dans la même lettre, le président Ghali a également loué le parrainage, la supervision et le suivi personnel de cette rencontre historique par le Président Tebboune, saluant « tous ceux qui ont contribué à ce noble effort couronné par la Déclaration d'Alger en faveur de l'unification des rangs palestiniens ». « Permettez-moi de saluer votre rôle axial s'inscrivant en droite ligne avec vos positions de principe ancrées sur les scènes nationale, régionale et internationale, ayant honoré le peuple algérien vaillant et consacré sa volonté, des positions qui ont également honoré le peuple palestinien et les peuples arabo-musulmans ainsi que tous les peuples luttant pour la liberté, la justice et la paix et ce, à travers les messages d'unité véhiculés par cette réalisation face à toute forme d'injustice, de tyrannie, d'hostilité et d'occupation abjec-

te », s'est notamment prononcé dans la lettre. Rappelons que l'Algérie avait arbitré la Conférence de rassemblement pour l'unité palestinienne le 11, 12 et 13 octobre au Palais des Nations à Alger sous l'égide du président de la République, Abdelmajid Tebboune et en présence de hauts responsables de l'État, des membres du gouvernement et du corps diplomatique accrédité, où les participants avaient signé la « Déclaration d'Alger » qui constituera une plateforme solide pour la réalisation de l'unité entre les différentes factions palestiniennes.

La "Déclaration d'Alger", issue de la Conférence d'unification des rangs palestiniens, intervient en consécration de l'initiative du président de la République, Abdelmajid Tebboune, et après consultation et coordination avec le président palestinien et président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de Palestine (OLP), Mahmoud Abbas, lors de sa visite à Alger du 5 au 7 décembre 2021.

M. Seghilani

EN RÉACTION À L'ACCORD PALESTINIEN À ALGER

Guterres loue l'œuvre de l'Algérie et de son Président

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a qualifié la signature par les factions palestiniennes de la "Déclaration d'Alger" pour la réunification des rangs d'"un pas positif" vers la réconciliation intra-palestinienne, saluant les efforts déployés par l'Algérie et particulièrement par le Président Abdelmajid Tebboune, en faveur de la réconciliation. Dans un communiqué rendu public samedi par le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric, "le secrétaire général salue la signature, le 13 octobre, par 14 factions palestiniennes, de la Déclaration d'Alger, comme un pas positif vers la réconciliation intra-palestinienne. Il encourage toutes les factions à surmonter leurs divergences par le dialogue et les exhorte à respecter les engagements inclus dans la Déclaration, y compris la tenue des élections". Le secrétaire général souligne "l'importance de la réconciliation palestinienne pour un Etat palestinien politiquement stable, économiquement viable, souverain et indépendant, ajoute le texte. Guterres a dit "apprécier grandement les efforts déployés à cette fin par la République algérienne démocratique et populaire et, particulièrement, par le Président Abdelmajid Tebboune".

L'APM : La "Déclaration d'Alger" posera de nouvelles bases en Palestine

Pour sa part, Le président de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), l'italien Gennaro Migliore, a indiqué que la signature de la "Déclaration d'Alger" par les factions palestiniennes sur la réconciliation nationale va "jeter de nouvelles bases à même de permettre l'évolution de la situation en Palestine", remerciant l'Algérie pour avoir conduit cette initiative. "Nous voudrions remercier l'Algérie et tous les pays qui ont contribué à la signature par les parties palestiniennes de la +Déclaration d'Alger+ sur la réconciliation palestinienne, le 13 octobre, sous la supervision de l'Algérie et particulièrement à l'initiative du président de la République, Abdelmajid Tebboune", a-t-il déclaré à l'occasion de la clôture des travaux de la 145e Assemblée générale de l'Union interparlementaire, samedi à Kigali (Rwanda). Migliore a affirmé, dans ce sens, que cet accord "jettera de nouvelles bases à même de permettre l'évolution de la situation en Palestine". Il va aider à construire une réelle démocratie en Palestine", a-t-il encore ajouté.

R. N.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Conseil de sécurité tient ses consultations aujourd'hui

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra, aujourd'hui, à New York, des consultations à huis clos sur la situation au Sahara occidental, suivies d'un briefing du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Alexander Ivanko et de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le territoire occupé, Staffan de Mistura. Lors de ces consultations qui s'inscrivent dans le cadre de la série de réunions du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental programmées pour le mois d'octobre, les membres du Conseil devraient recevoir un exposé sur le rapport annuel du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, sur le Sahara occidental, rendu public début octobre. À la veille de la tenue de ces consultations, la quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de décolonisation, a adopté vendredi dernier, une résolution dans laquelle

le, ses membres ont rappelé et réaffirmé « le cadre juridique du conflit au Sahara occidental en tant que question de décolonisation ». Les discussions en question interviennent à quelques jours de l'expiration du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO). Staffan de Mistura doit présenter son rapport sur la situation dans les territoires sahraouis occupés, et aborder le mandat de la mission onusienne qui expirera le 31 octobre. Dans ce contexte, Antonio Guterres a recommandé dans son dernier rapport, au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la MINURSO d'une année supplémentaire, jusqu'au 31 octobre 2023. Pour le chef de l'ONU, la MINURSO "témoigne de la volonté de l'Organisation des Nations unies et de la communauté internationale de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable au conflit du Sahara occi-

dental", conformément aux résolutions pertinentes, indique le rapport. À propos de la situation sur le terrain au Sahara occidental occupé, M. Guterres a dit rester "vivement préoccupé". "La reprise des hostilités entre le Maroc et le Front Polisario marque un net recul, dans la recherche d'une solution politique à ce différend de longue date", a-t-il regretté. Toutefois, a-t-il souligné, "je demeure persuadé qu'une solution politique à la question du Sahara occidental est possible, sous réserve que toutes les personnes concernées se mobilisent de bonne foi et que la communauté internationale continue d'y apporter son soutien". Et de réaffirmer aussi dans son rapport annuel, la disposition de l'ONU à "réunir tous ceux que la question du Sahara occidental intéresse dans la recherche d'une solution pacifique".

LA QUESTION DEMEURE UNE AFFAIRE DE DÉCOLONISATION
Prenant note du rapport de

Guterres, la quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de décolonisation, a adopté vendredi une résolution réaffirmant le cadre juridique du conflit au Sahara occidental en tant que question de décolonisation. Elle a réaffirmé, en outre, "la responsabilité des Nations unies envers le peuple du Sahara occidental" et demandé notamment au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés de "continuer à examiner la situation au Sahara occidental en tant que territoire sujet à décolonisation". À souligner que de nombreux intervenants lors du débat général de la 4e Commission de l'ONU ont réitéré leur ferme soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité onusien. Par ailleurs, les consulta-

tions de lundi au Conseil de sécurité sur le dossier sahraoui interviennent quelques semaines après une tournée effectuée, début septembre dernier, par Staffan de Mistura dans la région, où il a relevé la détresse du peuple sahraoui face à la violation continue par le Maroc de la légalité internationale et son rejet de tous les efforts internationaux visant à résoudre le conflit dans la dernière colonie d'Afrique. Pour rappel, en juillet dernier, les autorités d'occupation marocaines ont empêché le diplomate italo-suédois, lors de sa visite au Maroc dans le cadre de sa tournée dans la région, de se rendre dans les territoires occupés du Sahara occidental, une interdiction condamnée par le Front Polisario qui a dénoncé notamment l'absence totale d'une volonté politique de Rabat de contribuer de manière constructive au processus de paix des Nations unies au Sahara occidental.

R. I.

**S
T
R
O
P
S**

LE NOMBRE DES ABONNÉS DU CLUB FRANÇAIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX A GRIMPÉ

Belaïli s'illustre déjà à l'AJ Ajaccio

Comme tout le monde le sait, l'international algérien Youcef Belaïli vient de s'engager dans sa troisième expérience dans le championnat de France, après avoir opté, mercredi dernier, au profit de l'AC Ajaccio, 18e de la Ligue 1.

Le natif d'Oran a largement contribué à l'augmentation du nombre des abonnés du club français sur les différentes plateformes de réseaux sociaux. Selon le site français Son Felter, Belaïli est extrêmement populaire sur les plateformes Facebook et Instagram. Il compte respectivement 5,3 et 9,2 millions d'abonnés.

La même source a ajouté que la star de l'équipe nationale algérienne dépasse 19 des 20 clubs pensionnaire de la première division française "Ligue 1", en termes de suivi sur diverses plateformes sur les réseaux sociaux, et n'est dépassé que par le Paris Saint-Germain, le champion de France et le club garni de vedettes.

Pour sa part, le journal français "Corse Matin", spécialisé dans le suivi de l'actualité du club français d'Ajaccio, a rapporté que Belaïli a battu le record en la matière du gardien international mexicain Guillermo Ochoa, qui a porté par le passé les couleurs de la formation corse et qui évolue actuellement au sein du Club mexicain America.



Par ailleurs, quelques jours après l'officialisation de son transfert à l'AC Ajaccio jusqu'à la fin de la saison, Youcef Belaïli a expliqué la raison qui l'a poussé à mettre fin prématurément à son aventure avec Stade Brestois avec qui il était lié jusqu'en juin 2023.

« Je ne me sentais pas bien sans ma famille. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au club à partir et nous avons conclu un accord à l'amiable », a confié l'international algérien dans une interview accordée à Canal+Foot diffusée vendredi soir sur la chaîne cryptée.

Séparé de sa famille pendant tout son séjour en Bretagne, l'Oranais ne vit plus seul à Ajaccio, puisque les dirigeants de l'ACA ont réussi à mettre fin à son éloignement familial en lui ramenant son épouse. «Je remercie le club, car ils ont

ramené ma femme avec moi. Quand je suis bien moralement je donne tout sur le terrain», a indiqué Belaïli qui a ajouté que l'autre motif qui a pesé dans sa décision de rejoindre le club corse a été la récente victoire des Ours au Vélodrome (2-1). «J'ai vu une bonne prestation de leur part. C'est pour ça que je suis venu ici. Donner un plus à l'équipe ».

Le vainqueur de la CAN 2019 et de la Coupe arabe de la FIFA 2021 a aussi expliqué que son choix de rester en Ligue 1 est lié à son ambition de rester au plus haut niveau. « J'étais avec mon père et mon agent et on s'est dit qu'il valait mieux rester Ligue 1. L'Arabie saoudite et le Qatar m'ont donné beaucoup d'argent, mais moi je veux progresser et montrer mes qualités en Ligue 1 », a-t-il affirmé.

Hakim S.

LA JS SAOURA QUITTE LA COUPE DE LA CAF

Les raisons d'une élimination précoce

Contrairement à la saison passée lorsque la JS Saoura avait réussi à atteindre la phase des poules de la coupe de la CAF, les gars de Béchar n'ont pu aller cette fois-ci au terme du deuxième tour préliminaire de cette même compétition. Pourtant, tout indiquait que le représentant algérien parviendrait à refaire son petit retard du match aller contre les Ivoiriens de Sporting Gagnoa qui l'ont battu une semaine auparavant à Yamoussoukro sur le score d'un but à zéro.

Mais voilà que plusieurs paramètres ont joué en défaveur des Canaris du Sud-Ouest du pays. On pense d'abord à la non homologation de leur stade à Béchar par la commission spécialisée de la CAF, et ce, pour le deuxième exercice de suite. Une décision ayant contraint la direction de la JSS à opter pour le nouveau stade d'Oran où elle a reçu l'aval des autorités locales et toutes les parties concernées. D'ailleurs, la délégation algérienne s'est même déplacée à Oran où elle a



débuté son stage bloqué en prévision de la réception des Ivoiriens. Mais à la grande surprise des protégés du président légendaire de la JSS, Mohamed Zerouati, ils ont été sommés de quitter la capitale de l'Ouest dans la nuit de mercredi après le refus de la CAF de domicilier leur rencontre au stade Miloud-Hadefi.

Un coup dur pour l'équipe algérienne qui s'est retrouvée contrainte d'effectuer un long déplacement par route jusqu'à Sétif. Les tracasseries de la JSS ne s'étaient pas limitées à cela, puisqu'ils ont eu à

vivre une mésaventure en plein chemin vers la ville des hauts plateaux de l'Est du pays, lorsque leur bus est tombé en panne. Les joueurs et le reste de la délégation étaient contraints alors à une longue attente avant qu'un nouveau bus ne soit mis à leur disposition pour poursuivre leur chemin en pleine nuit.

Et comme si tout cela n'a pas suffi, l'arbitre du match, le Libyen Echalmi Mouataz, qui n'est autre que le fils du président de l'Union nord-africaine de football et membre du bureau fédéral de la CAF,

en rajouté de sa couche. En effet, tout le monde à la JSS crie aujourd'hui au scandale après avoir été injustement éliminé par le referee libyen qui a privé le club algérien d'au moins deux buts valables.

Évidemment, c'est la déception totale dans le camp de la JSS et même dans les milieux sportifs algériens qui s'attendaient plutôt à ce que les gars de Béchar poursuivent leur aventure africaine, et ce, malgré leur début très difficile en championnat algérien, puisqu'il ne compte que sept points de leurs six premières rencontres. Un bilan auquel n'est pas habitué la formation chère à Zerouati qui se retrouve désormais au bord de la crise, et ce, après l'annonce par son patron de jeter l'éponge, une annonce qu'il avait faite il y a de cela deux semaines, et qu'il compte mettre en exécution ces jours ci après la fin de l'aventure africaine de son équipe, ce que ne nous le souhaitons pas pour la JSS et sa galerie.

H. S.

Les dettes auprès de la CNRL repartent en hausse

La MC Oran aura encore des difficultés pour effectuer son prochain mercato hivernal s'il ne s'acquitte pas de ses dettes auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) qui sont réparties à la hausse, a-t-on appris dimanche de la direction de ce club de Ligue 1 de football.

La CNRL vient d'ailleurs de trancher sur plusieurs affaires qui concernent la formation d'El-Bahia, donnant gain de cause à de nouveaux joueurs et entraîneurs l'ayant saisi pour n'avoir pas été régulés lors de leur passage au MCO, indique-t-on de même source. Il s'agit des deux entraîneurs du club, Abdelkader Amrani et Bachir Mecheri qui, à eux seuls, réclament près de 10 millions DA, en plus des joueurs, Guenina, Mekaoui, Bounoua et Chaouti, souligne-t-on. Il faudra également rajouter le dossier de l'ex-coach tunisien du club, Mouaz Bouakkaz, qui a eu, à son tour, gain de cause auprès de la commission spécialisée de la Fédération internationale de football (FIFA) qu'il a saisie après



PH. S. DOR

la résiliation unilatérale de son contrat en milieu de l'exercice passé, rappelle-t-on. Cela se

passa au moment où la direction des "Hamaoua" n'a pas encore réglé totalement ses

précédentes dettes envers d'autres anciens joueurs et entraîneurs, ce qui lui avait valu d'être interdite de recrutement au cours de la précédente inter-saison. Il avait fallu l'intervention des autorités locales, qui se sont acquittées d'une partie de ces dettes, estimées à plus de 200 millions DA, pour permettre au club phare de la capitale de l'Ouest du pays de bénéficier des services de ses recrues à partir de la deuxième journée du championnat. Le MCO, qui a échappé in-extremis de la relégation la saison passée, est en train de réaliser un début d'exercice compliqué au cours duquel l'équipe a engrangé six points sur 21 possibles. Son attaque a inscrit seulement 2 buts, alors que sa défense en a encaissé 6, ce qui lui a valu de se positionner à la 14e place avec un match en moins.

LIGUE DES CHAMPIONS

La JS Kabylie rejoint le CR Belouizdad en poules

La JS Kabylie s'est qualifiée pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, après le match nul face à la formation togolaise de l'ASKO Kara 1 à 1 (mi-temps : 1-0), en match comptant pour le 2e tour préliminaire (retour), disputé samedi soir au stade du 8-mai 1945 de Sétif. La JS Kabylie a ouvert le score par Boumechra (18e), avant que l'ASKO Kara n'égalise par Avotor Bruno (89e), alors que la JSK était réduite à dix après l'expulsion de Alili (56e). Lors du match aller, disputé le 8 octobre à Lomé, les Canaris se sont imposés sur le score de 2 à 1. A la faveur de ce succès, la JSK rejoint le CR Belouizdad qualifié, vendredi, après sa victoire devant les Maliens de Djoliba AC 2 à 0 (aller défaité : 1-2). La date du tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique n'a pas encore été dévoilée par la Confédération africaine (CAF).

LIGUE 1

Le MC El Bayadh toujours fébrile en déplacement

Le nouveau promu en Ligue 1 de football, le MC El Bayadh, continue de se montrer fébrile en déplacement en essayant sa quatrième défaite de rang en

dehors de ses bases. Le MCEB s'est incliné cette fois-ci sur le terrain du NC Magra (1-0), pour le compte de la huitième journée du championnat disputée le week-end passé, une défaite venant confirmer à nouveau que la formation du Sud-Ouest du pays voyage mal. Conduits par leur nouveau staff technique, à sa tête Cherif Hadjar, en poste depuis la semaine passée, les "Bleu et Blanc" n'ont pas réussi à provoquer le déclin souhaité loin de leur base. Auparavant, cette équipe, qui évolue parmi l'élite pour la première fois de son histoire, a laissé des plumes lors de tous ses déplacements jusque-là. Elle avait débuté l'exercice par une défaite sur le terrain de l'USM Alger (1-0). Le même sort lui a été réservé au cours de ses deux déplacements suivant à Biskra (1-0) et Larbaâ (3-1).

D'ailleurs, c'est cette défaite sur le terrain du RC Arbaâ qui a sonné le glas à son entraîneur Abdelhakem Benslimane, l'architecte de la montée en Ligue 1. Mais pour l'entraîneur-adjoint, Abdelghani Aouami, arrivé à El Bayadh en compagnie de Hadjar, les siens ne méritaient pas de perdre à Magra. "Nous avons certes raté notre première mi-temps, mais après les réglages apportés à l'équipe lors de la seconde, nous avons bien dominé les débats et on était tout proche de revenir au moins avec un nul n'était l'arbitrage qui nous a joué un mauvais tour.", a-t-il déclaré à la presse.

Après cette quatrième défaite d'affilée à l'extérieur, le nouveau staff technique est censé accorder une importance particulière à l'aspect psychologique en vue des prochains déplacements, estime-t-on dans l'entourage du club. L'entraîneur-adjoint, Aouami, s'est dit conscient, promettant au passage "un meilleur visage" de ses joueurs à l'avenir, soulignant que cette première

sortie avec l'équipe à Magra a permis au staff technique d'avoir une meilleure idée sur sa nouvelle équipe. Et si le MCEB est fébrile à l'extérieur, il a réussi, jusque-là, un parcours honorable à domicile, en réussissant presque une mention complète, puisqu'il a gagné trois matchs contre un nul, rappelle-t-on.

Résultats

● Jeudi, 13 octobre :
ES Sétif - USM Khenchela 1-2

● Vendredi, 14 octobre :
Paradou AC - HB Chelghoum-Laïd 2-1
US Biskra - ASO Chlef 2-0

● Samedi, 15 octobre :
NC Magra - MC El-Bayadh 1-0

Reportés :
MC Alger - USM Alger
JS Saoura - CS Constantine
RC Arbaâ - CR Belouizdad
MC Oran - JS Kabylie

Classement :	Pts	J
1). CS Constantine	14	7
2). CR Belouizdad	12	4
->. USM Alger	12	5
->. USM Khenchela	12	7
5). RC Arbaâ	11	7
->. MC Alger	11	6
7). MC El-Bayadh	10	8
->. US Biskra	10	7
9). NC Magra	9	8
->. ASO Chlef	9	7
11). ES Sétif	8	6
12). JS Saoura	7	6
->. Paradou AC	7	6
14). MC Oran	6	7
15). JS Kabylie	4	5
16). HBC Laïd	1	8

TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS J5 ISTANBUL

Badache en or

La joueuse algérienne Maria Badache a remporté la médaille d'or du tournoi international ITF Juniors J5 Istanbul (Turquie), dimanche après son succès en finale devant la Bulgare Lidia Encheva, tête de série N1, par deux sets à zéro (2-0). Badache, tête de série N4, a gagné le premier set 7-5, avant de s'adjuger le deuxième 6-0. Sa compatriote Wissal Boudjemaoui a été éliminée jeudi au troisième tour face à la joueuse turque Irmak Budak 6-2, 6-2. Engagées par le Fédération algérienne de tennis (FAT), les deux joueuses prendront part à un deuxième tournoi ITF Juniors J5 à Istanbul, prévu du 17 au 24 du même mois. Les deux joueuses sont encadrées par l'entraîneur Djilali Lalah.

JUDO / GRAND PRIX D'ABU DHABI

DHABI

L'Algérie participera avec sept judokas

Sept judokas (cinq messieurs et deux dames) représenteront l'Algérie au Grand Prix d'Abu Dhabi, prévu du 21 au 23 octobre courant dans la capitale émiratie, suivant la liste d'admission, dévoilée samedi par les organisateurs. Il s'agit de Wail Ezzine (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Imad Benazoug (-81 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Faiza Aissahine (-52 kg) et Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames. Soit pratiquement la même équipe qui a disputé les derniers Championnats du monde "Seniors", clôturés il y a 48 heures à Tachkent, en Ouzbékistan. Un total de 456 judokas (272 messieurs et 184 dames), représentant 67 pays, ont confirmé leur participation à ce Grand Prix d'Abu Dhabi, qui met en jeu des points dans la perspective d'une qualification aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES ÉCHÉCS

La finale du 18 au 22 octobre à Béjaïa

La finale du championnat d'Algérie individuels toutes catégories aura lieu du 18 au 22 octobre à la résidence touristique "Mersel Houcine" de Béjaïa, a-t-on appris samedi de la Fédération algérienne des échecs. Cette manifestation de cinq jours, organisée par le club cavalier Saldae de Béjaïa, en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs et la ligue de wilaya verra la participation de plus de 50 échiquiers qualifiés des phases régionales représentant différentes régions du pays. La direction de cette phase finale, disputée en système suisse en neuf rondes à la cadence de 45 minutes au finish, plus 30 secondes, sera assurée par l'arbitre principal Rahmouni Madjid assisté de quatre arbitres fédéraux. A l'issue de ce championnat national, le vainqueur représentera l'Algérie aux prochains Jeux africains, prévus le mois d'août 2023 à Accra au Ghana.

BALLON D'OR 2022

La remise du trophée lundi à Paris, Karim Benzema probablement sacré

Le Ballon d'Or 2022 sera remis lundi à Paris à partir de 20h30 avec un nouveau look pour sa 66e édition, alors que le joueur français du Real Madrid Karim Benzema devrait être sacré "ballon d'or" 2022.

Créé en 1956, le Ballon d'Or du magazine France Football a pris un virage cette année, avec une réforme destinée à le rendre "plus lisible". Après avoir récompensé les joueurs pour leurs performances sur une année civile, le trophée s'aligne désormais sur le calendrier de la saison sportive et prend en compte tout l'exercice 2021-2022. Les critères d'attribution ont également subi une refonte. Les "performances individuelles" et le "carac-



PH. S. DOR

tère décisif et impressionnant des prétendants" seront le critère numéro 1, devant "l'aspect collectif et les trophées remportés" et "la classe du joueur et son sens du fair-play". L'ensemble de la carrière du joueur ne sera plus prise en compte, pour éviter les risques d'une "chasse gardée", un travers du passé avec 12 sacres partagés entre Lionel Messi et Cristiano Ronaldo en 13 ans. Une présélection de 30 joueurs et 20 joueuses a été établie par un comité, composé des rédactions de France Football et L'Equipe, ainsi que de l'ancienne star Didier Drogha. Les principaux nommés pour le Ballon d'Or masculin: Trent Alexander-Arnold (ENG, Liverpool), Karim

Benzema (FRA, Real Madrid), Joao Cancelo (POR, Manchester City), Casemiro (BRA, Manchester United), Thibaut Courtois (BEL, Real Madrid), Cristiano Ronaldo (POR, Manchester United), Kevin De Bruyne (BEL, Manchester City), Luis Diaz (COL, FC Porto puis Liverpool), Fabinho (BRA, Liverpool), Phil Foden (ENG, Manchester City), Erling Haaland (NOR, Borussia Dortmund puis Manchester City), Principales Les nommées pour le Ballon d'Or féminin: Selma Bacha (FRA, Lyon), Aitana Bonmati (ESP, FC Barcelone), Millie Bright (ENG, Chelsea), Lucy Bronze (ENG, Manchester City puis FC Barcelone), Kadidiatou Diani (FRA, Paris SG), Christiane Endler (CHL, Lyon).

FC BARCELONE

Frenkie de Jong à Liverpool dès janvier ?

Désireux de renforcer son milieu de terrain l'été prochain, Liverpool a ciblé un milieu de terrain du FC Barcelone, qui pourrait être séduit par le projet des Reds. «Nos besoins ont changé bien sûr. Je sais que nous avons eu cette discussion depuis le début et je suis celui qui a dit que nous n'avions pas besoin d'un milieu de terrain et vous aviez raison et j'avais tort. C'est la situation. Mais le point spécifique ne change pas : nous

ferons quelque chose, mais ce doit être le bon». Voilà les mots forts lâchés par Jürgen Klopp, en conférence de presse, après un début de saison délicat.

Si Liverpool a enregistré l'arrivée d'Arthur Melo, sous la forme d'un prêt pour se renforcer, l'ex-Catalan s'est longuement blessé et ne devrait pas revenir avant 2023. Mais en plus de cela, les contrats de Naby Keita, Alex Oxlade-Chamberlain, James Milner et la fin du prêt d'Arthur, compromettent l'effectif de Jürgen Klopp, qui connaît sa pire période depuis son arrivée au club de la

Mersey. Avec tous ces départs à prévoir et des performances décevantes à ce poste, Liverpool compte frapper fort.

LIVERPOOL PASSERAIT A L'ATTAQUE DÈS CET HIVER

Comme l'informe Sport, en Catalogne, Liverpool aurait jeté son dévolu sur Frenkie de Jong. Bien qu'il n'ait pas concrétisé son départ lors du dernier marché des transferts vers Manchester United - où il était pourtant une priorité d'Erik ten Hag - l'avenir de Frenkie de Jong pourrait bien se retrouver en dehors de Barcelone. Après

l'échec de Manchester United dans ce dossier, Liverpool veut doubler son rival pour s'offrir le Néerlandais. Sous contrat jusqu'en 2026, Frenkie de Jong n'est pas un élément indiscutable du onze de Xavi Hernandez et envisagerait favorablement un départ. Les récentes blessures à Liverpool dans ce secteur pourraient obliger les Reds à passer à l'action dès cet hiver pour l'enrôler, précise le média catalan. Reste à savoir si d'autres clubs se jetteront sur le milieu de terrain, que le Barça n'empêchera pas de partir après un été agité.

POUR SATISFAIRE KYLIAN MBAPPÉ

Les 2 joueurs que veut recruter le PSG

Le Paris Saint-Germain pense à deux joueurs pour renforcer son secteur offensif et contenter Kylian Mbappé, qui désirerait de meilleurs renforts devant cet été.

Ce n'est un secret pour personne, c'est à nouveau tendu entre le Paris Saint-Germain et la vedette du club de la capitale. Depuis plusieurs jours, on parle d'une nouvelle volonté de départ du Bondynoys, avec la possibilité, aux yeux du clan Mbappé, d'une rupture de contrat dans le cas où l'affaire des trolls embauchés par le PSG pour porter préjudice à son images soit confirmée. Si on est encore loin de cette situation, on sait en revanche pourquoi le Bondynoys boude.

Le projet sportif vendu et les promesses faites par le club cet été pour le convaincre de rester plutôt que de filer vers Madrid n'auraient pas été respectés. Mbappé s'attendait, entre autres, à l'arrivée d'un numéro 9 de qualité, et même à un départ de Neymar. Comme l'indique la Gazzetta dello Sport, reprise par Culture PSG, la direction parisienne a deux pistes en tête pour satisfaire sa vedette et tenter de calmer ses humeurs.

Il s'agit de Lautaro Martinez et de João Félix, deux joueurs qu'on ne présente plus. La situation des deux est bien différente, puisque le joueur de l'Atlético de Madrid veut partir et Diego Simeone ne l'utilise pratiquement plus qu'en tant que remplaçant depuis quelques semaines. Luis Campos en aurait aussi fait sa priorité selon divers médias lusophones. Du haut de ses 22 ans, l'ancien de Benfica pourrait donc se relancer du côté de Paris.

SAUVER LE SOLDAT FÉLIX

Quant à l'attaquant argentin, des discussions entre Parisiens et Milanais auraient déjà eu lieu, mais ça s'annonce un peu plus compliqué. Même si la présence de Lionel Messi aurait été utilisée pour convaincre le joueur de l'Albiceleste, ce dernier semble plutôt à l'aise à l'Inter. En revanche, on sait que les finances de l'Inter tiennent toujours sur un fil, ce qui pourrait faire la différence pour les Parisiens, qui souhaitent également enrôler Milan Skriniar pour renforcer leur défense

BAYERN MUNICH

Le Real Madrid garde un œil sur Alphonso Davies

Alphonso Davies suivra-t-il les traces de David Alaba ? Arrivé très jeune au Bayern Munich (18 ans), qui n'a pas hésité à déboursier 10 millions d'euros pour s'attacher ses services, le latéral gauche de 21 ans fait partie des meilleurs joueurs à son poste. L'international canadien (32 capes, 12 buts) sait, de facto, que cela attire le regard des écuries les plus prestigieuses du Vieux Continent. C'est le cas du Real Madrid, par exemple. Comme expliqué par le journaliste espagnol José Félix Díaz, travaillant notamment avec Marca, lors d'un live Twitch ces dernières heures, Alphonso Davies est l'élément du Rekordmeister le plus surveillé par les Merengues à l'heure actuelle. Sous contrat jusqu'en 2025, le natif de Buduburam (Ghana) pourrait agiter la rubrique transferts lors des prochains mois et, peut-être, passer, comme son ex-coéquipier autrichien, de Munich à Madrid.

ATLÉTICO MADRID

Griezmann s'excuse auprès des supporters

Seul buteur hier soir à San Mamés contre l'Athletic Bilbao (0-1, 9e journée), Antoine Griezmann (31 ans) en a profité après le match pour s'excuser auprès de ses supporters. Rappelons que le champion du monde français s'est engagé officiellement il y a quelques jours, jusqu'en 2026 en faveur des Colchoneros. « Je sais que les gens veulent l'entendre de ma voix : je m'excuse pour le mal que j'aurais pu faire aux gens, mais le plus grand pardon que je veux demander est sur le terrain, en donnant tout pour l'équipe et avec des nuits comme celle-ci », lance "Grizou" devant la presse, après la rencontre.

BRÉSIL

Richarlison incertain pour le Mondial

Affronter son ancien club, Everton (victoire 2-0, 11e journée), ne lui a malheureusement pas réussi. L'attaquant de Tottenham Richarlison est sorti à la 52e minute de jeu après avoir été touché au mollet gauche. Auteur de deux buts (contre l'OM) et trois passes décisives cette saison toutes compétitions confondues, le Brésilien de 25 ans est inquiet alors que le début de la Coupe du monde approche à grands pas (20 novembre). « Il reste environ un mois avant mon rêve (le Mondial). On se prépare et on travaille tous les jours que rien de grave n'arrive. Malheureusement, aujourd'hui j'ai eu cette blessure. Maintenant je vais devoir attendre et suivre un traitement pour pouvoir récupérer le plus vite possible (...) Même marcher me fait mal, mais je dois rester positif dans ma tête pour pouvoir être au Qatar », confie le joueur de Tottenham au micro de ESPN, sans pouvoir retenir ses larmes.

SERIE A

La Juventus respire en remportant le derby contre le Torino

La Juventus, sous grosse pression après son dernier faux-pas en Ligue des champions, s'est donné un peu d'air en remportant le derby contre le Torino (1-0) grâce à Dusan Vlahovic, samedi lors de la 10e journée de Serie A. Le gardien des "Grenats" Vanja Milinkovic-Savic a longtemps retardé l'échéance avec des arrêts de grande classe devant son public mais a fini par céder sur un corner repris au second poteau par Vlahovic (74e). Ce sixième but en championnat et fragilisé la situation de l'entraîneur Massimiliano Allegri. La Juve remonte provisoirement à la septième place en Serie A, en portant son avance à cinq points sur le Torino (11e) qui avait l'occasion de passer devant son grand rival en cas de succès.

CONSTANTINE. GRIPPE SAISONNIÈRE

49 000 doses de vaccin pour la wilaya

Un total de 49 000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière ont été fournies à la wilaya de Constantine au titre de la campagne 2022-2023, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Santé.

S'exprimant en marge du lancement de la campagne, dont le coup d'envoi a été donné à partir de la polyclinique de la cité des Muriers, au chef-lieu de wilaya, le chargé de la communication et de l'information au sein de cette direction, Amir Aidoune, a indiqué que cette quantité de doses de vaccin est "suffisante" pour répondre à la demande exprimée par les structures de santé de la wilaya. Le responsable a souligné dans ce contexte que toutes les procédures organisationnelles relatives à la sélection des espaces devant abriter l'opération de vaccination ont été finalisées, faisant savoir que 65 centres de vaccination ont été mobilisés.

La campagne de vaccination cible en priorité les personnes âgées, les patients atteints de maladies chroniques, les enfants, les femmes enceintes et les personnels du secteur de la santé, a-t-il rappelé, ajoutant que l'opération vise à éviter



des cas de grippe graves et des hospitalisations durant cette période "sensible". M. Aidoune a également mis en exergue l'importance des médias dans la sensibilisation sur la vaccination contre la grippe saisonnière.

Il est à noter que des spots et des

affiches publicitaires renseignant sur les précautions à prendre pour éviter la propagation de la grippe ont été mises à la disposition des citoyens à travers les établissements de santé et des campagnes de sensibilisation sont programmées au niveau des places publiques.

TÉBESSA. DASS

Financement de 23 micro-projets en faveur des femmes rurales depuis 2020

Vingt trois (23) femmes rurales de la wilaya de Tébéssa ont bénéficié d'aides financières depuis 2020 pour la création de micro-projets, a-t-on appris samedi du directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS). S'exprimant en tant qu'invité de la Radio locale de Tébéssa à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme rurale (15 octobre de chaque année), M. Zineddine Kenzi a précisé que dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du Microcrédit (ANGEM), il a été procédé au financement de 23 projets au profit des femmes au foyer des zones rurales, répartis sur différentes communes de la wilaya. Le même responsable a déclaré que ces projets concernent l'élevage, la production des fromages, de tapis, l'habit traditionnel et l'industrie du cuir, entre autres, ce qui contribuera à donner un élan au développement local et la préservation des métiers traditionnels menacés de disparition.

M. Kenzi a ajouté que l'antenne locale de l'ANGEM de Tébéssa, avait financé depuis 2020, pas moins de 3.459 projets, dont 23 réservés aux femmes rurales, faisant savoir que des caravanes de sensibilisation sur les avantages accordés par l'Etat à cet égard, ont été organisées en collaboration avec plusieurs secteurs au profit de cette frange sociale. De son côté, la directrice du tourisme et de l'artisanat

(DTA), Amina Belghith, a révélé qu'au cours de l'année 2021, au moins 19 caravanes de sensibilisation ont été organisées au profit des femmes rurales pour les informer des méthodes d'attribution des crédits de financement de projets, au titre de divers dispositifs d'aide à l'emploi.

Dans le même contexte, a affirmé Mme Belghith, que

1.637 femmes ont bénéficié entre janvier et décembre 2021, d'actions de qualification dans les domaines du tissage, de la poterie, de fabrication de tapis, filature de laine et cuir, fabrication des fromages et autres. Pour sa part, le chef de l'exécutif local, Khalil Saïd, a valorisé les efforts déployés par divers secteurs afin de promouvoir la femme

rurale et de l'intégrer dans le monde du travail, considérée comme élément efficace et une valeur ajoutée, appelant à une coordination entre les différents secteurs à l'instar de la formation professionnelle et cela dans le but d'offrir des spécialités répondant aux besoins du monde rural et aux préoccupations de la population de ces régions.

BOUIRA. PARC NATIONAL DU DJURDJURA

Sept millions de DA pour aménager le site touristique Tala Rana

Une enveloppe financière de sept (7) millions de DA a été allouée à l'opération d'aménagement du site touristique de Tala Rana, située à plus de 1400 mètres d'altitude et au pied du mont de Lalla Khedidja (Est de Bouira), a-t-on appris samedi auprès du responsable du Parc national du Djurdjura (PND). Ayant connu d'importantes dégradations depuis les années 1990, ce site a bénéficié d'une opération d'aménagement qui est toujours en cours, et qui porte sur la création d'une aire de jeux et de repos, avec des équipements de jeux pour les enfants, a expliqué à l'APS le directeur du PND, Ahmed Dahmouche.

Un espace de repos équipé de tables et de bancs, a aussi été aménagé pour accueillir les familles et les visiteurs en quête de détente et de loisirs dans ce site montagneux et forestier qui s'étend sur une superficie de plus de 3 hectares, a précisé M. Dahmouche.

Connu pour son calme et ses beaux paysages naturels, le site de Tala Rana draine chaque week-end des dizaines de familles et de visiteurs provenant de Bouira ainsi que des wilayas voisines comme Béjaïa, Bordj Bou Arréridj et Tizi Ouzou. Malgré la série d'incendies qui l'ont touché ces dernières années, ce site garde

toujours sa splendeur d'antan, mais nécessite d'être préservé et valorisé, ont estimé des visiteurs rencontrés sur les lieux.

Deux familles venues de Béjaïa en compagnie de leurs enfants, n'ont pas caché leur admiration pour ce merveilleux site qui offre aux visiteurs repos et détente. "Nous avons l'habitude de venir à Tala Rana pour passer un peu de temps et profiter du calme ainsi que de la beauté des paysages. Ici c'est plutôt calme par rapport au bruit prévalant durant les week-end à Tijkda", a avoué Massi, un adolescent de 17 ans, venu avec sa famille à Tala Rana. L'opération d'aménagement lancée par les services du PND a porté également sur le nettoyage du site et l'aménagement de la route vers la source de Tala Rana. "Ce site nécessite plus de valorisation. Le balisage des circuits et la mise en place d'un système signalétique aurait un impact important sur le développement de cette zone", a jugé M. Dahmouche. Les populations riveraines de Tala Rana, qui est une zone touristique du parc national du Djurdjura, "doivent aussi s'impliquer dans cette dynamique pour développer le tourisme de montagne via la création de gîtes pour les visiteurs souhaitant y séjourner", a estimé le même responsable.

TIARET. FORMATION

PROFESSIONNELLE

Six nouvelles spécialités pour la prochaine rentrée

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tiaret a ouvert six nouvelles spécialités au titre de la prochaine rentrée de la formation, prévue le 17 octobre en cours, a-t-on appris samedi du directeur du secteur, Bouroudja Ziane. M. Bouroudja a indiqué que l'Institut national spécialisé dans le tourisme "Saïm Saïd" à Tiaret sera renforcé par l'ouverture de deux spécialités, une sur l'option gestion et administration d'hôtels et la seconde porte sur l'option de développeur d'applications multiplateformes. Deux autres spécialités seront également ouvertes à l'Institut national de formation professionnelle spécialisé dans les travaux publics "Boutouiga Benhalima" à Frenha, à savoir dessinateur projeteur en béton armé et gestionnaire des travaux de construction. Selon le même responsable, le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Benmar Ahmed" à Hamadia garantira la formation dans une nouvelle spécialité liée au contrôle professionnel en assurances, tandis que le centre de formation d'Aïn Dheb assurera la spécialité de la collecte et du tri des déchets. Avec l'ouverture de ces nouvelles disciplines, leur nombre total dans la wilaya dépassera les 150, alors que plus de 7.535 postes de formation ont été pourvus, a-t-on indiqué.

SKIKDA. ENTREPRENEURIAT

Lancement d'une formation au profit de 120 jeunes porteurs d'idées

Un programme de formation en entrepreneuriat destiné à 120 jeunes porteurs d'idées pour monter leurs projets a été lancé samedi à Skikda à l'initiative de l'association locale "Today". L'objectif de cette formation, qui se poursuivra jusqu'au 15 décembre prochain, est d'"insuffler l'esprit de l'entrepreneuriat chez les jeunes pour lutter contre le chômage", a indiqué à l'APS le président de l'association, Smain Lakhechine, en marge du lancement, à l'université de Skikda, du premier atelier de ce programme. Le programme vise également à inciter les jeunes à créer des postes d'emploi à travers la concrétisation de projets d'autant plus que l'Etat a fourni des sources de financement pour de tels projets, a précisé la même source. Au terme de ce programme, trois meilleurs projets, parmi les idées exposées à l'occasion de ce stage, seront choisis par un jury spécialisé et financés par l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) dont son annexe local est un partenaire de l'association "Today" avec les directions de l'environnement, la culture et des arts et l'assemblée populaire communale (APC) de Skikda, a-t-on appris des organisateurs.

Les jeunes porteurs d'idées participants, âgés entre 18 et 35 ans, seront divisés en trois groupes et suivront une formation intensive dans tous les domaines de l'entrepreneuriat par des professeurs de l'université et des spécialistes en la matière, a précisé M. Lakhechine.

Le centre de loisirs scientifiques et l'auberge de jeunes de la cité les frères Saker de la ville de Skikda ont été choisis pour abriter ces sessions de formation de deux mois, a-t-on indiqué de même source.

AU CONGRÈS DU PCC

Xi Jinping s'offre un tonnerre d'applaudissements

Tenues folkloriques et public acquis: l'ouverture dimanche du 20e congrès du Parti communiste chinois (PCC) avait des allures de meeting pour le président Xi Jinping, en route pour un 3e mandat qui ferait de lui le plus puissant dirigeant de la Chine depuis Mao Tsé-toung.

Dans l'imposant Palais du peuple, qui domine la place Tiananmen à Pékin, quelque 2.300 délégués sont réunis dans un décor rouge et or, les couleurs caractéristiques du PCC. Des bannières déploient des louanges au "grandiose, glorieux et juste Parti communiste chinois". Après une minute de silence en hommage aux héros du parti, une fanfare militaire entonne l'hymne national. Sous l'emblème géant du marteau et de la faucille, l'homme fort de Pékin passe en revue son action de ces cinq dernières années et sa vision s'il est reconduit à la tête de la nation la plus peuplée du monde. Durée de l'intervention: plus d'une heure et demie. Bien plus concise que lors de son précédent discours en 2017 qui avait duré trois heures et demie. Les participants griffonnent avec assiduité des notes. La nuée de costumes monochromes est ponctuée de quelques éclats de couleur provenant d'un uniforme militaire ou d'une tenue traditionnelle d'un des groupes ethniques minoritaires.

Parmi les autres délégués plus inhabituels figurent l'astronaute Wang Yaping, première femme chinoise à avoir effectué une sortie dans l'espace, et le champion olympique du patinage de vitesse Wu Dajing, vêtu de son survêtement national.

"NOYAU DUR"

Conformément à des protocoles sanitaires stricts, tous les délégués sont masqués, à l'exception du premier rang constitué de hautes personnalités. Parmi elles, Hu Jintao, le prédécesseur de M. Xi, aux cheveux gris et à l'air frêle. Mais pas Jiang Zemin, 96 ans, qui avait pris les rênes du pays juste après la répression des manifestations de la place Tiananmen en 1989. Egalement présent, Zhang Gaoli, ancien vice-Premier ministre accusé par la vedette du tennis Peng Shuai de l'avoir "forcée" à avoir des relations sexuelles, avant de se rétracter après une forte médiatisation de l'affaire à l'étranger. Le congrès se veut une démonstration de l'unité et de la force du parti, avec

RUSSIE

11 morts dans un "attentat" sur un terrain militaire

Au moins 11 personnes sont mortes samedi et 15 autres ont été blessées lors d'une fusillade sur un terrain militaire russe dans la région de Belgorod, frontalière de l'Ukraine, a indiqué le ministère russe de la Défense, qui a qualifié l'incident "d'attentat". Dans un communiqué, cité par les agences de presse russes, le ministère affirme que "deux citoyens" originaires d'ex-URSS ont ouvert le feu avec des armes automatiques lors d'un exercice. "Les deux terroristes ont été abattus lors d'un tir de riposte", ajoute le ministère.



des délégués soigneusement sélectionnés dans toutes les provinces de Chine. Il s'agit également d'une preuve de loyauté personnelle envers M. Xi, 69 ans. "Tant qu'il (travaille) pour le bonheur du peuple, et continue à améliorer notre qualité de vie, nous le soutiendrons tous", affirme à l'AFP une déléguée du Guangxi (sud), He Xiangyin. "Il est le noyau dur", insiste-elle, au diapason de la rhétorique officielle. Xi Jinping, qui devrait obtenir un troisième mandat en tant que secrétaire général du PCC, mettrait ainsi à mal les règles de succession qui prévalaient tacitement depuis les années 1990.

"TELEMENT HEUREUSE"

Reprise en main de Hong Kong, gestion de l'épidémie de Covid-19, lutte contre la corruption... l'autosatisfecit de Xi Jinping provoque un tonnerre d'applaudissements. Ses commentaires sur Taïwan sont ovationnés: "La réunification (de l'île) à la mère patrie doit et sera réalisée". Dans son discours, Xi Jinping n'a pas mentionné le Xinjiang, où les pays occidentaux accusent Pékin de graves violations des droits de l'homme contre les minorités musulmanes, en particulier les Ouïghours. "Au Xinjiang, on a une vie tel-

lement heureuse grâce au grand parti (communiste) qui nous dirige", déclare à l'AFP Rehema Awuqi, une Ouïghoure qui représente sa région au congrès. A l'approche de l'événement, la capitale chinoise a pris des allures de forteresse imprenable.

Des policiers en faction et une armée de volontaires quadrillent les principaux carrefours de Pékin. Depuis jeudi, la sécurité a été renforcée après la brève - et très inhabituelle - apparition de banderoles hostiles à Xi Jinping. Tendues sur un pont de la capitale, ces banderoles blanches avec des caractères rouges appellent notamment les citoyens à se mettre en grève et à chasser "le traître dictateur Xi Jinping".

Aucune information n'a été communiquée sur le sort de son ou ses auteurs. Sur les trottoirs de Pékin, des compositions florales ont fait leur apparition, où les slogans vantant les vertus du parti et appelant à accueillir "chaleureusement le congrès" pullulent. Le conclave, qui se déroule pour l'essentiel à huis clos, obéit strictement à la politique du "zéro Covid". Les journalistes et tous les participants sont enfermés depuis vendredi dans une bulle sanitaire, avec port du masque obligatoire et tests PCR quotidiens.

GRÈCE

Les inondations en Crète font au moins deux morts

Les importantes inondations sur l'île de Crète, dans le sud de la Grèce, ont fait au moins deux morts dans la région d'Héraklion, d'après un nouveau bilan établi dimanche par les pompiers.

Samedi, un homme, âgé d'une cinquantaine d'années, avait été retrouvé mort dans la station balnéaire d'Agia Pelagia après s'être retrouvé piégé dans sa voiture quand des pluies torrentielles ont commencé à s'abattre. Sa passagère de 49 ans qui était recherchée depuis samedi a finalement été retrouvée morte dans la mer

dimanche, ont précisé les pompiers. Ces deux personnes se rendaient à Héraklion pour travailler, selon la chaîne de télévision publique ERT. A partir de samedi 10h30 locales (07h30 GMT), un déluge de pluie s'est abattu sur le nord-est de la Crète, en particulier sur la région d'Héraklion.

Les pompiers et les secours restaient mobilisés dimanche pour aider les habitants désemparés face à ces inondations exceptionnelles. La protection civile, placée en état d'alerte, a demandé à la population d'être vigilante pour la journée de dimanche en Crète et

dans les îles aux alentours, Rhodes, Karpathos, Kastellorizo et Kassos. Le ministre adjoint de l'Intérieur devait se rendre sur place dimanche pour établir l'étendue des dégâts. Plus de 15 magasins, principalement des restaurants de luxe, ont été endommagés, à Agia Pelagia qui accueille généralement une clientèle fortunée, selon ERT. Les médias locaux font état d'importants dégâts dans d'autres villages des bords de mer où les rues sont devenues de véritables rivières emportant tout sur leur passage et où plusieurs habitations ont dû être évacuées.

FRANCE

Raffineries et dépôts de TotalEnergies toujours en grève

La grève se poursuit dimanche dans les raffineries et dépôts de TotalEnergies, faute d'accord avec la Confédération générale du travail (CGT) sur des hausses de salaires, entraînant des conséquences toujours importantes sur de nombreux secteurs d'activité affectés par la pénurie de carburants. Samedi 27,3% des stations-service du pays étaient considérées "en difficulté", c'est-à-dire affectées par la rupture d'au moins un de leurs produits, selon la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, soit une légère amélioration par rapport à la veille (28,5%). Des votes pour la poursuite du mouvement ont lieu à chaque relève et celui-ci a été reconduit sur les cinq sites de TotalEnergie en France. La CGT compte poursuivre le mouvement jusqu'à mardi, journée de "mobilisation et de grève" interprofessionnelle.

CISJORDANIE

Décès d'un Palestinien blessé par un tir de l'armée sioniste

Un Palestinien blessé samedi par des tirs de l'armée sioniste en Cisjordanie occupée est décédé dimanche des suites de ses blessures, a annoncé le ministère palestinien de la Santé. Le ministère avait indiqué samedi que deux Palestiniens avaient été grièvement blessés par balles lors d'affrontements avec des soldats de l'entité sioniste à Qarawat Bani Hassan, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Mujahed Dawood, 30 ans, est décédé des suites de ses blessures, a-t-il indiqué dimanche dans un communiqué.

PAKISTAN

Le ministère des Affaires étrangères convoque l'ambassadeur américain

L'ambassadeur américain à Islamabad a été convoqué samedi au ministère pakistanais des Affaires étrangères pour s'expliquer sur les propos du président Joe Biden, qui a parlé du Pakistan comme l'un des pays "les plus dangereux au monde" car il possède l'arme nucléaire. A l'occasion d'une collecte de fonds du parti démocrate jeudi à Los Angeles, le président Biden a présenté le Pakistan comme "l'une des nations les plus dangereuses au monde", un pays possédant "des armes nucléaires (mais) sans aucune cohésion". Quelques heures après que la transcription de ce discours a été mise en ligne sur le site internet de la Maison Blanche, le Pakistan a convoqué l'ambassadeur américain, Donald Blome, pour une "démarche officielle", a indiqué le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Bilawal Bhutto Zardari, lors d'une conférence de presse à Karachi. "Je suis surpris par les propos du président Biden. Je pense que c'est exactement le genre de malentendu qui est créé quand il y a un manque de discussion", a estimé M. Bhutto. Le Premier ministre Shehbaz Sharif a répondu sur Twitter que le Pakistan était un "Etat nucléaire responsable". "Nous sommes fiers que nos ressources nucléaires présentent les meilleurs garde-fous... Nous prenons ces mesures de sécurité très au sérieux. Que personne n'en doute", a-t-il poursuivi.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE D'ALGER

Ouverture de la 12^e édition

Le 12^e Festival culturel international de musique symphonique (Fcims) s'est ouvert samedi soir à Alger, avec un spectacle animé par une fusion des orchestres symphoniques d'Algérie et d'Allemagne, invité d'honneur de cette édition, sous la direction des maestros, Lotfi Saïdi, et Ehrhardt Werner respectivement.

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, renoue avec le festival, après deux années d'absence pour raison de pandémie, retrouvant ainsi le chemin des spectacles de cette 12^e édition qui coïncide avec les célébrations du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. Une douzaine de pièces, rendues en deux parties, ont constitué le programme de cette soirée inaugurale durant laquelle le public a pu apprécier les œuvres de grands compositeurs de la musique universelle, ainsi qu'un cocktail de musique algériennes. Cinquante musiciens côté algériens et 24 de l'Orchestre allemand, "L'Art del mondo" ont constitué cette belle fusion dirigée, en alternance le temps d'un soir, par les maestros Lotfi Saïdi et Ehrhardt Werner. Dirigé d'une main de maître par Lotfi Saïdi, l'Orchestre algéro-allemand a entamé le spectacle avec la pièce, "Cavalerie légère"



de Franz Von Suppé, que le public a longtemps applaudi. Doté d'une voix suave et cristalline, à la tessiture large, le mezzo-soprano, Sophie Bareis a subjugué l'assistance, interprétant les pièces, "Spiel ich die Unschuld vom lande" de Johanne Strauss, "Ach, ich liebe", de Wolfgang Amadeus Mozart, "Liblamo" en duo avec le ténor Imad Eddine Eddouh et "Caro Nome" de Giuseppe Verdi. Très applaudis par l'assistance, Yamina Lekkaïf (soprano) et Yacine Yahiaoui (ténor) se sont fait plaisir en entonnant le célèbre, "O. Sole Mio" de Eduardo Di Capua et Alfredo Mazzucchi, alors que la pièce, "Con te partito" de Francesco Sartori a été brillamment rendue par Sarah Saïdi. Dans le même élan, l'orchestre a également permis de revisiter le génie créatif des célèbres compositeurs, Georg Friedrich Haendel et Ruperto Chap? Lorente, à travers les pièces, "Musique pour les feux d'artifices royaux" et "El Tombar de Granaderos", respectivement. Une des plus grandes attractions de la soirée aura sans doute été l'interprétation du jeune violoniste Réda Znimi, très applaudi par le public, après avoir livré une prestation en solo, époustouflante de technique et de virtuosité, sur "Czardas" de Vittorio Monti, pièce jugée d'une grande complexité. La deuxième partie du spectacle a été consacrée aux airs traditionnels et populaires de la musique algérienne, soumis à la distribution par

pupitres de l'orchestration symphonique. "Ballade" du grand Sid Ahmed Belli s'établit comme une preuve de plus de la richesse académique de la musique algérienne, avec des mélodies montées sur des variations modales et rythmiques purement algériennes, rendues dans la magie de la polyphonie. Apportant une autre preuve de cette belle et riche diversité culturelle algérienne, la jeune Djamilia Mansouri d'Illizi a brillamment rendu la pièce "Amine, Amine" du regretté Othmane Bali (1953-2005). En présence des représentants des différentes missions diplomatiques accréditées à Alger des pays participants au festival, le public a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation. Auparavant, le commissaire du 12^e Fcims, Abdelkader Bouazara, a exprimé son bonheur de voir le festival, "repandre toute la place qui lui revient dans le paysage culturel algérien, après deux années d'absence, dues à la pandémie", avant d'appeler Samir Tâalbi, représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, pour prononcer en son nom, l'ouverture officielle du 12^e FCIMS. Des orchestres en provenance de treize pays vont se succéder jusqu'au 20 octobre lors du 12^e FCIMS qui prévoit également des masters-class et des conférences, à l'Institut national supérieur de musique (Insm).

CINÉMA

Soula", décroche le Grand prix du Festival du film arabe de Fameck (France)

Le long métrage de fiction "Soula" du réalisateur algérien Salah Issaad a remporté le Grand prix du 33^e festival du Film arabe de Fameck (6-16 octobre) qui a mis à l'honneur cette année le cinéma algérien, indiquent les organisateurs. Le jury du Grand prix, présidé par la cinéaste algéro-française Mounia Meddour, a annoncé les noms des lauréats lors d'une cérémonie de remise des prix tenue samedi soir. "Soula" (2021) concourait avec un autre film algérien "Argu" (Rêve, 2022) de Amar, Belkacemi pour le Grand prix du festival, aux côtés de films de cette catégorie issus de plusieurs pays. Plusieurs fois distingué, le film a participé à de nombreux festivals à travers le monde notamment en Suède, au Portugal et en Égypte où il a été récemment primé. Dans la catégorie documentaire, le long métrage "Nerdjes A" du réalisateur algéro-brésilien Karim Ainouz, était en compétition, aux côtés de "Sur les traces de Frantz Fanon" (France), un documentaire de Mehdi Lallaoui qui retrace le parcours de Frantz Fanon, intellectuel et figure majeure de l'anticolonialisme engagé pour l'indépendance de l'Algérie. Le documentaire "L'Algérie vu du ciel" (2015), réalisé par Yann Arthus-Bertrand et Yazid Tizi a été projeté en ouverture de ce festival. Parallèlement aux projections en compétition, plusieurs courts métrages dont "Débous-solé" de Youcef Mansour, ont été programmés, en plus des conférences autour du cinéma, l'histoire et la culture algérienne. Fondé en 1990, le Festival du film arabe de Fameck est un rendez-vous annuel dédié au cinéma des pays arabes et de la Méditerranée.

EXPOSITION "DIALOGUE SYMPHONIQUE"

Immersion dans l'univers créatif de Abderezak Hafiane et Abdelghani Chebouche

Un dialogue harmonieux et complémentaire entre les disciplines artistiques de la peinture contemporaine et de la sculpture sur métal est proposé au public, jusqu'au 29 octobre à la galerie d'art "Aïda" à Alger, par l'artiste plasticien Abderezak Hafiane et le sculpteur Abdelghani Chebouche qui y présentent le rendu de leur dernier projet de création. Intitulée "Dialogue symphonique", cette exposition se présente comme un dialogue autour de la musique, de la couleur, de la femme, de l'émancipation et de la culture touareg, entre la peinture et la sculpture en plus d'une recherche de lieux communs entre les deux disciplines. Riche en relief et en mouvement, Abderezak Hafiane propose d'abord sa vision de la ville dans "La citadelle", une

toile tout en strates où le modernité et la richesse dorée pose une chape chaotique sur une cité suggérée qui peine à garder son authenticité encore visible en filigrane par des symboles discrets.

Le dialogue entre les œuvres commence à partir de "Ebaissement Djanet", une composition faite d'assemblage de bois, de pinces et de tissus évoquant des éléments de la culture du Tassili pour se prolonger sur une série intitulée "Tondo" dont le support est une palette de couleurs revisitée faisant également référence aux instruments de la musique targuie comme l'Imzad.

À cette série est apposée la sculpture "Dassine", sur support de bois noir, comme un hommage à la plus célèbre poétesse de l'Ahaggar. Abdelghani Chebouche poursuit cet

élan avec des sculptures suggérant la danse, l'élévation et l'émancipation, portant chacune un prénom féminin comme "Assia", "Hayet" ou "Souhila", inspirées par le parcours de personnes admirées par le sculpteur.

Le dialogue entre les deux univers se poursuit sur les supports, Abderezak Hafiane ayant pratiquement abandonné la toile à la faveur de grilles et mailles métalliques le rapprochant de l'univers du sculpteur dans des œuvres comme "Jour de pêche à Zanzibar".

De son côté, le sculpteur Abdelghani Chebouche, qui propose des œuvres avec des patines noires, dorées ou avec un aspect de rouille ajoutant de l'authenticité à l'œuvre, s'est rapproché de l'univers de la peinture en utilisant une patine colorée composée de pigments et d'huile de lin.

Ce projet de création, fruit d'un travail de près de deux ans respire l'harmonie et met en avant de nombreux lieux communs entre des disciplines artistiques réputées cloisonnées, une atmosphère produite grâce à une scénographie judicieuse favorisant le dialogue et mettant en avant la transformation de la matière.

"Dialogue symphonique" implique également une dimension de formation et de transmission concrétisée par l'apport de Ikram Boussa, étudiante à l'École des beaux-Arts et stagiaire dans l'atelier de sculpture de Abdelghani Chebouche, qui a apporté sa touche à l'édifice en réalisant les patines colorées expérimentées par le sculpteur.

L'exposition est ouverte au public jusqu'au 29 octobre à la galerie d'art "Aïda".

SÉTIF

60 maisons d'édition à l'ouverture du 1^{er} salon national du livre

Le premier salon national du livre s'est ouvert samedi à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif avec la participation de 60 maisons d'édition de différentes wilayas du pays. Cette manifestation qui se poursuivra au 20 octobre a drainé dès son ouverture une foule de visiteurs vers les stands des exposants qui présentent des publications dans les divers domaines en langues arabe, amazighe et français. Le secrétaire général du syndicat national des éditeurs, Yasser Abouyahia Meziane, a affirmé dans une déclaration à l'APS que l'objectif de la manifestation est de créer un espace de rencontre entre les auteurs et les lecteurs et de relancer ce type d'activités après deux années d'absence liées à la pandémie de la Covid-19. Il a également relevé que le taux de lecture notamment chez les jeunes enregistre une progression en Algérie, relevant qu'en dépit des difficultés liées à la profession d'éditeur et l'augmentation du prix du papier, les éditeurs œuvrent au travers des salons et expositions à baisser les prix des livres pour les rendre plus accessibles aux différentes catégories sociales". M. Meziane a fait état d'un programme d'organisation de salons similaires à travers plusieurs autres wilayas du pays. Nombre de visiteurs rencontrés sur site ont salué la tenue de ce type de manifestations culturelles souhaitant voir de telles activités s'inscrire dans la durée et devenir une tradition. Organisé dans le cadre du soixantenaire de la fête de l'indépendance et la journée nationale de l'émigration (17 octobre), ce salon connaîtra parallèlement la tenue de plusieurs activités culturelles dont notamment des conférences sur "l'industrie du livre en Algérie", "le livre et les significations oubliées de la lecture", "le livre en Algérie, entre la garantie de l'immunité intellectuelle et la création de richesse" ainsi que des récitals poétiques donnés notamment par Lahcene Wahidi et Djamilia Zidane Adhimi. Des ventes-dédicaces de nouvelles publications, des spectacles pour enfants et séances-débats ont aussi été programmés durant cette manifestation.

Les courses en direct



HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA
LUNDI 17 OCTOBRE 2022 - PRIX : MESRANE - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Bassma du Paon, la candidate à battre

Ce lundi 17 octobre l'hippodrome Sidi Nail Djelfa avec ce prix Mesrane, réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas totalisé la somme de 211 000 dinars en gains et places depuis avril passé, nous propose un quinté à douze partants, mais très bien conçu dans ses conditions d'appels. Mis à part Roshedi de Dilmi qui est logiquement disqualifié et doit être déclaré non partant vis-à-vis de sa quatrième place réussie le vendredi 14 octobre et Fagues qui n'a pratiquement que des chances secondaires, le reste du peloton aura des chances de figurer. Pour cela nous ne pouvons que vous conseiller de bien lire nos commentaires.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
MS. RAHMOUNE	1	ROSHEDI DE DILMI	M. SEMMAHI	57	10	PROPRIÉTAIRE
K.FEKROUNE	2	BENT MAGE	A. ATTIA	56	5	T. OUANOUI
M. MAGHDAD	3	MOUFID DU PAON	JJ : CH. CHAABANE	55	4	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKHALAT	4	RIM DE CHOUKH (0)	D. BOUBAKRI	55	2	O. GUITOUN
HARAS DU PAON	5	GHASSEN D'HEM	S. BENYETTOU	55	8	L. RAHMOUNE
M. MAGHDAD	6	MORTADJEZ	CH. ATTALLAH	55	3	PROPRIÉTAIRE
C. TAHCHI	7	EL MOUNCIF (0)	R. BAGUIRA	55	1	R. MABKHOUTA
B. AIDA	8	GHIDANE	A. AIDA	54	12	A. AIDA
M. BENAROUSSE	9	SEIF EL MZI	W. CHAABI	54	7	PROPRIÉTAIRE
HARAS DU PAON	10	BASSMA DU PAON	K. RAHMOUNE	54	6	L. RAHMOUNE
M. SELLAMI	11	CHARIKA (0)	JJ : MS. AIDA	53	9	T. OUANOUI
M. KORIBA	12	FAGUES	B. KORIBA	53	11	PROPRIÉTAIRE

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. ROSHEDI DE DILMI.** Non partant.
- 2. BENT MAGE.** Cette jument trouve ici un bel engagement pour se distinguer. Elle aura son mot à dire.
- 3. MOUFID DU PAON.** Ce poulain qui n'a rien fait auparavant vient d'impressionner en dernier lieu en remportant une victoire sur les 1100 mètres. Mais je trouve qu'il n'aura pas la tâche facile cette fois-ci.
- 4. RIM DE CHOUKH.** Quoique sa petite course d'entrée en dernier lieu a été insignifiante, elle va se racheter ici et peut même frapper fort. À suivre.
- 5. GHASSEN D'HEM.** Ce cheval reste un peu difficile à situer, ses deux der-

nières tentatives ne sont pas assez convaincantes. Mais avec S. Benyetou qui ne monte qu'à bon escient tout reste possible.

6. MORTADJEZ. Ce cheval n'est pas un foudre de guerre, mais il a l'air de bien s'entendre avec le super jockey Chawki Attallah. Méfiance.

7. EL MOUNCIF. Tâche délicate, avec la monte du jour je crains qu'il échoue d'autant qu'il a trop couru ces derniers temps.

8. GHIDANE. Ce poulain de classe reconnu, quoiqu'il n'a pas couru depuis avril 2022, il doit faire qu'une bouchée de ce lot et ses dirigeants ne badinent pas avec lui. À suivre sans voir.

9. SEIF EL MZI. Ce cheval va être

délaissé au jeu à cause de la monte du jour. Je trouve qu'il est capable de créer la surprise pour une cinquième place. Méfiance.

10. BASSMA DU PAON. Quoique cette pouliche n'a pas été revue en piste depuis avril écoulé elle reste capable de frapper fort d'entrée. À

reprendre.

11. CHARIKA. Cette pouliche peut tout juste faire partie comme beaucoup d'autre prétendants à la cinquième place. Outsider assez lointain.

12. FAGUES. Tâche difficile.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

10. BASSMA DU PAON - 8. GHIDANE - 4. RYM DE CHOUKH - 2. BENT MAGE - 9. SEIF EL MZI

LES CHANCES

5. GHASSEN D'HEM - 6. MORTADJEZ

Sept morts et 180 blessés en 24 heures



Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 180 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays ces dernières 24 heures, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec deux personnes décédées suite à une collision entre un camion et une motocyclette sur la RN 78, dans la commune d'El Kantara, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus pour l'évacuation d'un corps d'une femme âgée de 81 ans morte asphyxiée suite à une fuite de gaz butane à l'intérieur de son domicile familiale dans la commune de Baraki, ajoute le communiqué.

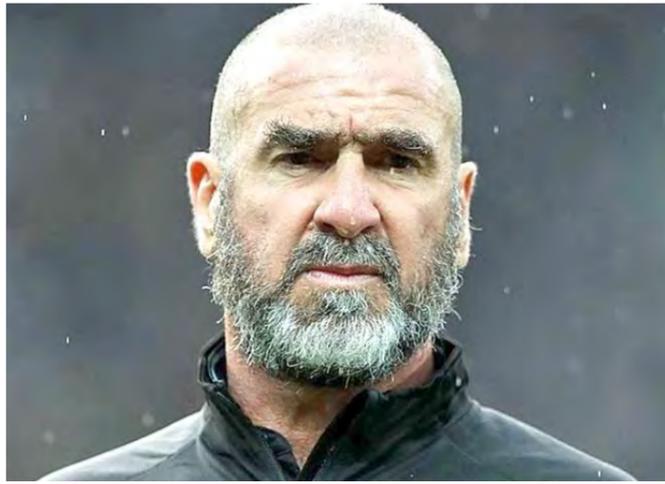
France : neuf hommes s'évadent d'un centre de rétention



Neuf hommes sont recherchés après s'être évadés samedi d'un centre de rétention administrative (CRA) installé dans une école de police près de Rouen, dans l'ouest de la France, selon une source policière. "Les neuf retenus se sont évadés aux alentours de 22H00 (vendredi, ndlr) en brisant un mur", a indiqué cette source policière confirmant une information de presse. Selon la source policière, les recherches sont rendues "difficiles" en raison de la situation en bordure de forêt, du centre de rétention administrative (CRA), où sont retenus les immigrés en situation irrégulière dans l'attente de leur expulsion. Le syndicat Unsa police de Seine-Maritime a réagi pour demander la réalisation de travaux dans ce centre considéré comme vétuste, "pour la sécurité" du personnel.

Eric Cantona ne badine pas avec la question palestinienne

L'ancienne icône du football français Eric Cantona a réaffirmé, son soutien aux questions humanitaires et aux causes justes, à leur tête la Palestine qui son peuple est la cible des crimes de l'occupant israélien, depuis la fin des années 40. Cantona a publié récemment une photo sur son compte Instagram en posant avec un maillot aux couleurs du club écossais Celtic Glasgow et du drapeau palestinien, au moment où des pays arabes et leurs responsables, dont le Roi du Maroc applaudit et bénit les relations de son royaume avec l'entité sioniste, ignorant l'opposition de son peuple à la normalisation



avec Israël Selon des échos dans l'entourage du club écossais, l'ancienne star de Manchester United va mettre en vente ces maillots

dans les rentes seront versées en faveur de la question palestinienne, alors que, faut-il le souligner, Rabat signe des accords pour ren-

flouer les caisses de l'entité sioniste. Il n'est un secret pour personne que le Celtic Glasgow ayant une importante galerie est un des plus grands clubs du monde soutenant la question palestinienne, dont les supporters brandissent fièrement le drapeau de la Palestine à plusieurs occasions et condamnent les crimes de l'occupant israélien.

Cantona, lui, est réputé pour être un fervent défenseur des peuples opprimés et un farouche détracteur du business dans le monde footballistique lequel monde est sous la pression des lobbies sionistes et des alliés de l'occupation israélienne de la Palestine.

Sûreté de wilaya d'Alger : arrestation d'une bande de quartier à Bab El Oued



Les services de la sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued ont arrêté une bande de quartier ayant participé à une bagarre sur la voie publique avec utilisation d'armes blanches prohibées, a indiqué un communiqué des services de la sûreté de wilaya d'Alger. L'opération fait suite à un appel faisant état d'une bagarre sur la voie publique avec utilisation d'armes blanches prohibées, des jeux pyrotechniques et des jets de pierres. Les éléments des services de la sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued se sont déplacés sur les lieux et ont procédé à l'arrestation de trois individus, des repris de justice, précise le communiqué. Après perquisition des domiciles des suspects, un quatrième suspect a été interpellé. Une bouteille de gaz lacrymogène, une arme blanche prohibée ainsi qu'un chien féroce utilisé dans la bagarre, ont été saisis. Après achèvement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour formation d'une bande de quartier et participation à une bagarre sur la voie publique avec utilisation d'armes blanches prohibées.

Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogue à Médéa

La section de recherche de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Médéa a arrêté 6 individus activant dans le cadre d'une bande spécialisée dans le trafic de drogue, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous différentes formes dans le territoire de compétence du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Médéa, et agissant suite à des informations selon lesquelles une bande criminelle s'adonnait au trafic de drogue, un plan bien ficelé a été mis en place pour neutraliser cette bande", précise le communiqué. "L'opération s'est soldée par l'arrestation de 6 membres de la bande, âgés de 25 à 40 ans, et la saisie de 48 kg de kif traité, de deux véhicules utilitaires et des téléphones portables ainsi que 240.000 DA en argent liquide". Après parachèvement des procédures légales, les membres du réseau ont été déférés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

Irak : enquête sur le "vol" de 2,5 milliards de dollars des Impôts

Les autorités irakiennes enquêtent sur le "vol" de 2,5 milliards de dollars appartenant au service des impôts et retirés d'une banque publique, ont indiqué hier des responsables. L'agence de presse étatique INA publiait une demande d'enquête envoyée par le ministère des Finances à l'organe gouvernemental anti-corruption, à l'issue d'une investigation interne. La requête évoque "le vol de 3,7 trillions de dinars irakiens (environ 2,5 milliards de dollars) du compte de l'Administration générale des impôts à la banque Al-Rafidain". "Nous ne permettrons pas que l'argent des Irakiens soit

volé, comme cela s'est passé avec les fonds de l'Administration des impôts à la Banque al-Rafidain", a tweeté hier le Premier ministre Mohamed Chia al-Soudani. "Jamais nous n'hésiterons à adopter de réelles mesures pour stopper la corruption qui s'est insolemment propagée dans tous les rouages de l'Etat et ses institutions", a-t-il averti. Un document de l'Administration générale des impôts ayant fuité

dans les médias explique que ces 2,5 milliards de dollars ont été prélevés entre septembre 2021 et août 2022, via 247 chèques encaissés par cinq entreprises. L'argent a ensuite été immédiatement retiré en espèces des comptes de ces entreprises. L'organe gouvernemental anti-corruption a assuré hier dans un communiqué avoir enquêté sur l'affaire. Il va remettre à la justice les "informations" du

ministère des Finances "et les documents de l'enquête (...) afin que la justice puisse prendre les décisions appropriées envers" les individus impliqués. "La justice avait déjà émis des convocations à l'encontre de hauts responsables au ministère pour des lacunes ayant permis cette violation importante et cette atteinte à l'argent public", assure le communiqué.

MISE

AUX POINGS

«Nous nous félicitons du soutien des membres des deux chambres du Parlement au Gouvernement», promettant d'aller de l'avant vers les horizons escomptés par les Chouhada et dessinés par le président de la République dans son programme de renouveau.»

Le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél./Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél./Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

LE SG DE L'OPEP AU SORTIR DE L'AUDIENCE QUE LUI A ACCORDÉ LE PRÉSIDENT « Le rôle de l'Algérie au sein de l'organisation est historique »

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Haitham Al Ghais.

L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf et du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Il convient de souligner que le secrétaire général de l'Opep effectuée, depuis samedi, une visite de travail de trois jours en Algérie. Au sortir de l'audience, le SG de l'OPEP a salué le rôle de premier ordre joué par l'Algérie au sein du cartel pétrolier.

« C'est un honneur pour moi d'avoir rencontré le président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune », a d'emblée indiqué Haitham Al Ghais, précisant que lors de cette audience, il a écouté attentivement l'orientation du président algérien concernant le marché pétrolier et la nécessité de conjuguer les efforts parmi les pays membres de l'OPEP à l'effet à la



PH : DR

fois de préserver les intérêts communs et stabiliser les prix de pétrole. Le SG de l'OPEP n'a pas manqué de souligner le rôle important de l'Algérie dans le dernier accord de l'OPEP+ portant sur une baisse de la production de l'ordre de deux millions de barils/jours, dans le but de stabiliser les prix, préserver les équilibres du

marché et l'économie mondiale. « J'ai remercié son excellence le président de la République pour les efforts de l'Algérie », a affirmé le SG de l'OPEP, ajoutant que l'accord historique conclu à Alger en 2016 est la pierre angulaire des autres accords qui ont suivi.

F. G.

GRIPPE SAISONNIÈRE Coup d'envoi de la campagne de vaccination

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour l'année 2022/2023 a débuté, hier, à travers les différents établissements hospitaliers et de santé de proximité, ainsi que les officines privées, après l'acquisition de 2,5 millions de doses par l'Institut Pasteur. Lors d'une conférence animée au siège du ministère de la Santé, à l'occasion du lancement de cette campagne, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, Dr. Djamel Fourar, a souligné l'importance de la vaccination, notamment pour les personnes vulnérables, comme les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes, dans le respect des mesures préventives. Il a ajouté que la grippe saisonnière pourrait être plus grave cette année par rapport aux années précédentes, de par son taux de prévalence et l'expérience de certains pays actuellement en hiver, à l'instar de l'Australie et de l'Islande, d'où l'impératif, a-t-il dit, de vacciner le plus grand nombre possible de citoyens, d'autant que le vaccin est disponible et a été distribué aux établissements hospitaliers, aux centres de santé de proximité et aux officines privées. Le directeur général de l'Institut Pasteur, Pr Faouzi Derar a souligné, de son côté, que le vaccin pour cette saison est composé de quatre souches virales, et est de nature à assurer une meilleure protection et une plus grande couverture au niveau national, rappelant par la même occasion que les souches précédentes étaient moins efficaces. Il a préconisé, en outre, de sensibiliser le personnel du secteur de la santé à l'importance de la vaccination pour éviter la transmission du virus aux malades, soulignant que la vaccination du personnel de la santé prévient le risque de contamination en milieu hospitalier de 35%. Derar a rappelé, par ailleurs, que le vaccin réduit le risque de contamination de 75 à 90%, le système immunitaire du vacciné étant renforcé après 10 jours de l'injection.

Ania Nch

DANGERS LIÉS À L'UTILISATION DES APPAREILS DE CHAUFFAGE

La Protection civile bientôt en campagne de sensibilisation

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) s'apprête à lancer une campagne nationale de sensibilisation à partir du 24 octobre courant afin d'appeler les citoyens à l'extrême vigilance et les tenir informés des mesures à prendre en guise de diminuer les accidents domestiques à l'arrivée de la saison hivernale connue pour l'utilisation massive des dispositifs de chauffage.

À ce propos, le directeur de l'information et des statistiques à la Protection civile, le colonel Farouk Achour dira que cette campagne « vise à expliquer les conditions d'installation et de raccordement au gaz à l'intérieur des habitations et d'utilisation des appareils normalisés pour éviter les accidents domestiques mortels liés aux fuites et à l'inhalation de gaz. L'action de sensibilisation de proximité repose essentiellement sur l'instauration d'une

culture de prévention chez le citoyen et l'intensification de la formation sur les premiers secours. Notre souci majeur n'est pas de limiter la liberté du citoyen, mais de l'accompagner pour sécuriser ses déplacements entre son travail et son domicile » Rappelons que chaque année l'arrivée de l'hiver représente le retour du spectre de la mort et les appréhensions sur ce poison inodore, incolore et qui plane sur des milliers de foyers. L'Algérie compte des centaines de cas de décès liés à l'inhalation du monoxyde de carbone et les services de la Protection civile annoncent quotidiennement des accidents dans ce cadre. La principale raison qui explique une telle situation est la prolifération d'appareils de chauffage défectueux sur le marché national. Des familles entières sont décimées par le « tueur silencieux » qui s'échappe insidieusement de ces

appareils « bidon ». Des chiffres colossaux ont été enregistrés. L'hiver dernier a vu 38 décès, et plus de 483 autres ont été secourus d'une mort certaine en janvier 2022, suite à l'inhalation du gaz du monoxyde de Carbone (CO). La Protection civile cherche à travers sa campagne comme chaque année à rappeler aux citoyens les consignes de sécurité obligatoires à suivre rigoureusement et les précautions préventives nécessaires et de prudence pour un hiver sans victimes.

M.Seghilani

SELON LE WALI D'ORAN

L'usine de Renault Algérie « reprendra » son activité

Le wali d'Oran, Said Sayoud, a révélé hier que l'usine de Renault Algérie installée dans la région d'Oued Tlilat « reprendra progressivement » son activité de montage de voitures. Dans une déclaration faite à la presse en marge d'une journée d'études consacrée à la nouvelle loi sur l'investissement, Sayoud a déclaré que le retour de l'activité de montage automobile des voitures se fera suivant les nouvelles règles mises en place par l'Etat. Les déclarations du wali d'Oran viennent ainsi confirmer les propos du DG de Renault Algérie Production (RAP), Remi Houillons qui, s'exprimant jeudi dernier, avait fait la même annonce. « Trois jalons importants ces derniers jours qui préparent la reprise prochaine de la production à l'usine de Renault Algérie Production d'Oran », a-t-il écrit sur son compte LinkedIn. Il convient de rappeler que l'usine de la marque française a débuté son activité à Oran en 2014 avec la production des Clio 4, Symbol et Dacia Sandero Stepway. Suite à la décision de l'Algérie de suspendre, en 2020, l'importation des Kits CKD et SKD à cause du scandale connu à cette filière budgétivore de l'argent public pour « zéro » retour sur investissement, Renault a fermé son usine, tout comme d'ailleurs toutes les autres marques automobiles.

F.G.

SOUS-RIRE

